

GEOGRAPHIE

TA₄, C,D

Géographie

Terminales ACD



1ère PARTIE : GENERALITES	3
Chapitre 1: MILIEU NATUREL : ATOUTS ET CONTRAINTES.....	3
A. Le relief.....	3
B. Le climat	5
C. L'hydrographie	9
Chapitre 2 : LA POPULATION : DYNAMISME ET PESANTEURS	13
A. Peuplement	13
B. La population.....	14
C. Les causes du sous peuplement	14
D. L'évolution, répartition et structure.....	14
Chapitre 3 : ECONOMIE : ATOUTS ET HANDICAPS.....	16
A. L'agriculture tchadienne.....	16
B. Les produits de l'agriculture tchadienne.....	17
C. L'élevage et pêche.....	19
D. Industrie et Commerce.....	22
E. Les communications, le tourisme et l'artisanat	24
F. Le tourisme.....	26
Chapitre 4 : LES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT DU TCHAD	27
A. Les obstacles naturels et historiques	27
2. Le retard industriel.....	27
B. Les facteurs du développement du Tchad	28
2^{eme} PARTIE : LES GRANDES PUISSANCES	30
Chapitre 5 : LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE	30
A. aspects physiques.....	31
B. aspects humains.....	32
C. Aspects économiques.....	32
D. Etudes régionales	33
Chapitre 6 : LE JAPON : MIRACLE ECONOMIQUE	37
A. Aspects physiques	38
B. Aspects humains.....	39
C. Aspects économiques.....	39
Chapitre 7 : LA CHINE NOUVELLE PUISSANCE ECONOMIQUE	41
I. Aspects physiques	41
II. Aspects humains.....	43

D. Aspects économiques.....	44
TROISIEME PARTIE : LE TIERS MONDE	46
Chapitre 8 : PROBLEME ECONOMIQUE EN AFRIQUE	46
A. Afrique du Sud.....	46
I. Aspects physiques	47
a. Relief.....	47
b. Climat.....	47
c. Hydrographie.....	47
d. Faune et flore	47
II. Peuplement, population et société.....	48
III. Aspects économiques.....	49
B. Le Nigeria.....	52
I. Aspects physiques	52
a. Relief et l'hydrographie	52
II. Population :	53
III. Un passé sombre	53
IV. Economie florissante	54
Chapitre 9 : LES REGROUPEMENTS SOUS REGIONAUX.....	55
A. La CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).....	55
B. la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale)	56
C. Le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)	57
Bibliographie.....	1

1ère PARTIE : GENERALITES

Le Tchad est un vaste pays continental qui est situé entre le 8^E parallèle et le tropique de cancer et entre le 13^e et le 24^e de longitude Est. Il couvre une superficie de 1284 000Km² où vivent plus de 12 million d'habitants dépourvu de frontière maritime de 1500 km le séparent de l'atlantique. Il s'étire sur 1700 km entre le 8^E et le 24^D de latitude Nord. Grace à la situation géographique, le Tchad est un relai entre l'Afrique méditerranéenne et l'Afrique Noire, à la croisière de chemin de la race noire et celle blanche.

Le Tchad est devenu une république le 28 novembre 1958 et a obtenu son indépendance le 11 Aout 1960. Politiquement le Tchad appartient à l'Afrique centrale mais il s'attache à l'Afrique sahélienne par les conditions climatiques. Il est membre des nations Unies, de l'union africaine ainsi que de la CEMAC. Sa monnaie est le franc CFA.

Chapitre 1: MILIEU NATUREL : ATOUTS ET CONTRAINTES

A. Le relief

Le Tchad peut être comparé à une cuvette entourée du Nord, à l'est et au Sud par une demi-couronne montagneuse.

Le pays n'occupe que la moitié orientale de la cuvette tchadienne. Le bassin tchadien comprend deux parties d'inégale étendue. La partie Nord, la plus vaste s'étend sur plusieurs territoires, elle est comprise entre le plateau de Bauchi au Nigeria et l'Air au Niger à l'ouest, le Tibesti au nord de l'Ennedi et le Ouaddaï à l'EST, le mont Mandara et le massif central au sud.

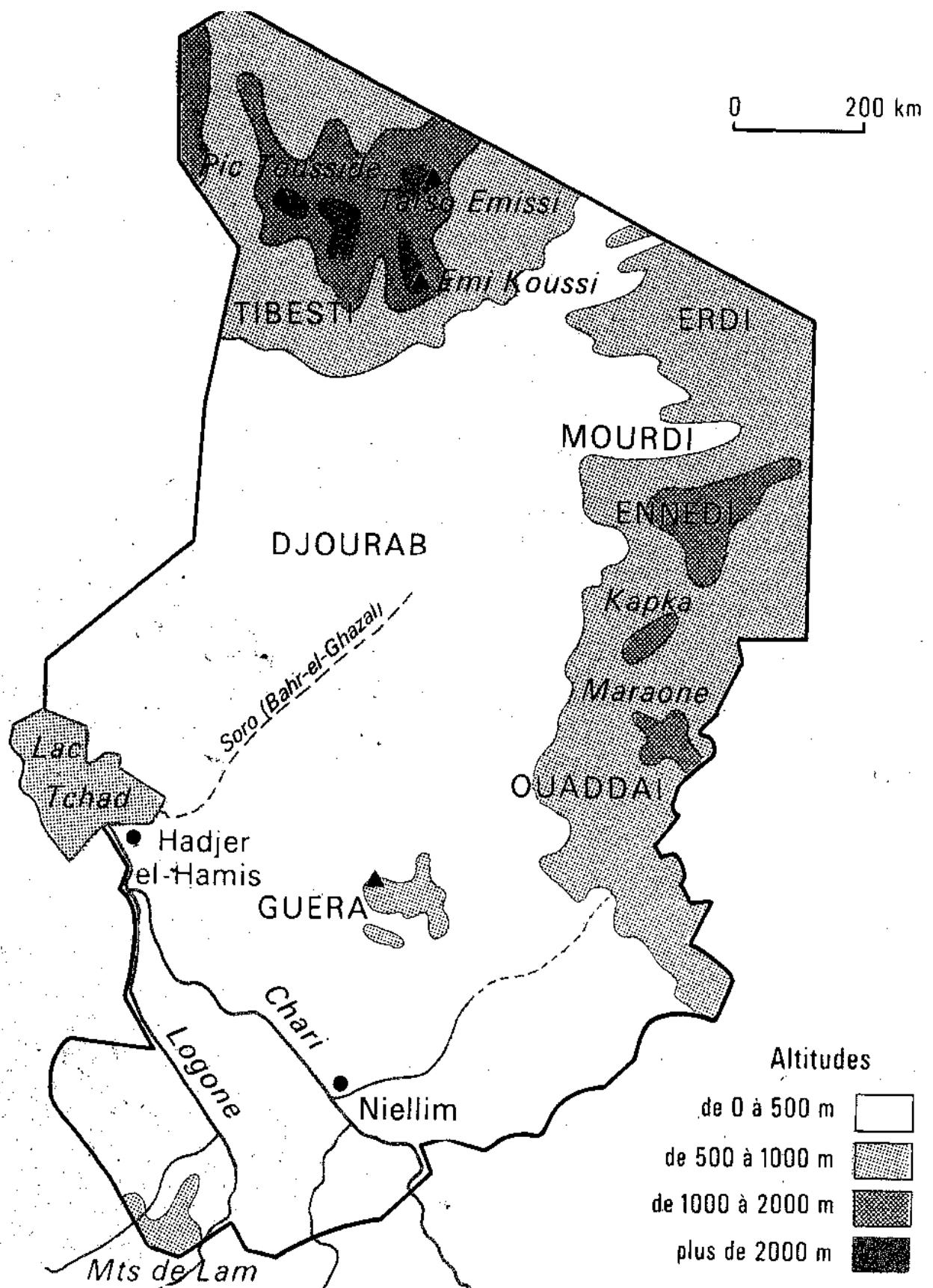
La partie méridionale est entièrement comprise sur le territoire du Tchad, entre le mont Mandara et l'Adamawa et la dorsale Oubanguienne au sud. Ce relief s'érite en un amphithéâtre du Sud au Nord en passant par l'Est. Les plus hauts sommets se rencontrent dans le massif de Tibesti. Les points culminants du Tibesti sont : le volcan éteint du tertiaire Emi Koussi (3414 m), le Pic Toussidé (3315 m), le Tarso Emissi (3376M), le Tarso Tieroko (3225m).

Les roches volcaniques ont recouvert à la fois les granites cambriens du nord et les grès primaires déposés entre le Cambrien et le dévonien dont les plus anciens sont connus sous le nom de grès de Tassi.

On les retrouve dans l'Ennedi où l'altitude ne dépasse pas 1450 m.

Dans le Nord-Est, les Erdis sont des plateaux graisseux aux aspects uniformes, ils sont séparés par des dépressions de Mourdi.

A l'Est, le massif de Ouaddai faiblement incliné où s'individualisent quelques massifs : le massif de KAPKA (1450 m) et le Maraone (1320m).



Carte du relief du Tchad

Le massif de Guerra ou massif central est un ensemble granitique précambrien. Le point culminant dépasse ceux du Ouaddaï : le mont GUEDI (1506m) et le mont GUERA (1613 m), dans l'ABOUTELFANE. Les affleurements granitiques méridionaux ont des reliefs de faible importance comme le mont de LAM (1163 m).

Les Plaines : on distingue deux types de plaines au Tchad, les plaines dunaires et les plaines d'inondation. Elles occupent la majeure partie du territoire.

- Les plaines dunaires sont composées de dune fixe et des dunes mouvantes des zones marécageuses qu'occupe le Sud. Au Sud, la présence de la latérite donne aux paysages une couleur rouge qui s'atténue lorsqu'on s'éloigne vers le Nord.

On rencontre alors :

- Soit des plaines exondées où se regroupent des villages.
- Soit des plaines d'inondation dont le sol se craquelle en saison sèche.

Il existe deux types de plaine à partir de 13^e parallèle. Là commence le domaine sableux du sahel puis le désert ; de nombreux ergs très vastes peuvent être observés dans le nord du Kanem. L'Erguey dans le Djourab rend la latitude beaucoup nette. Toutes ces étendues plates s'inclinent légèrement dans le sens d'écoulement des cours d'eaux.

Dans la moitié Sud, l'altitude passe de 380 à 480 m dans la région du Haut- Chari et du haut Logone et 280 m au niveau moyen du lac Tchad.

B. Le climat

La cuvette tchadienne connaît du Sud au Nord toute la succession des climats tropicaux à nuance sèche c'est-à-dire où prédomine successivement une saison sèche et saison humide.

La durée de chacune d'elle est strictement liée à la latitude. La quantité et la durée des pluies dépendent directement de la position occupée par les masses d'air qui s'affrontent et se déplacent.

❖ Rappel du phénomène de mousson

Le territoire du Tchad est placé sous l'influence de l'anticyclone de la Libye et de celle de Sainte Hélène.

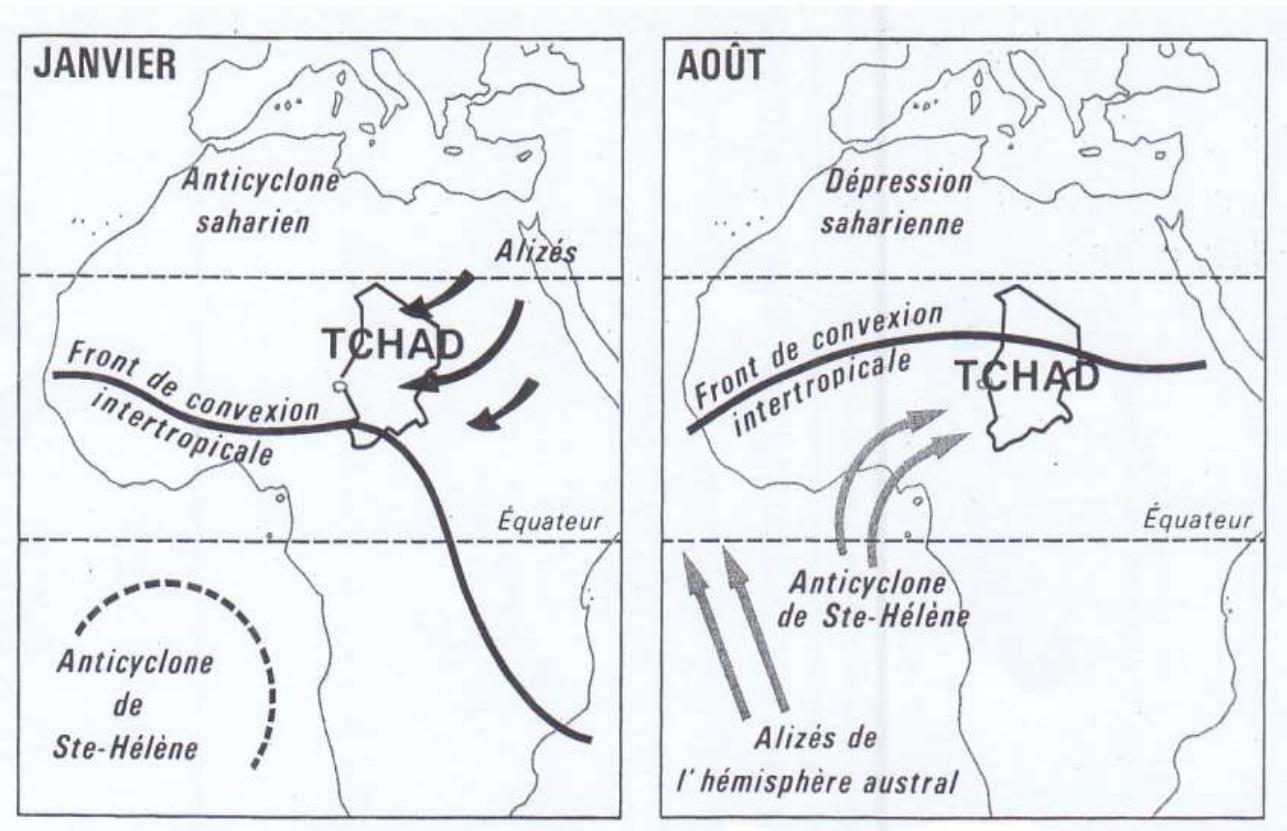
Un anticyclone est une zone de hautes pressions atmosphériques d'où part le vent en direction des zones de basse pression atmosphériques.

Ces deux anticyclones provoquent des mouvements de masses d'air qui se repoussent l'une de l'autre selon la direction Sud-ouest et nord-est.

La zone de convergence intertropicale (ZCIT) ou front intertropical (FIT) correspondant à une dépression qui se déplace entre 4 et 20 ° latitude Nord. C'est ainsi que les premières orages importants arrivent à N'Djamena en Juin.

❖ Le mécanisme de mousson

- ✓ en été Boréal : l'Air maritime plus frais donc lourd venant du Sud-Ouest se glisse sous l'air continental chaud donc léger de l'Harmattan issu du désert. au fur et à mesure que la zone de convergence progresse vers le nord-est, l'épaisseur de la masse d'air humide croît sur la région méridionale, puis sur la région centrale ; l'arrivée du FIT dans une région annonce le début de saison pluvieuse
- ✓ En hiver boréal : au contraire, l'air continental rafraîchi donc plus lourd venant du Nord Est se glisse à son tour sous l'air de la mousson et de la zone de convergence, descend vers le Sud-Ouest puis s'éloigne de flux de la mousson pour marquer le début de la saison sèche dans la région concernée. Il en résulte l'alternance de deux saisons bien tranchée dont la distinction se fait sur les précipitations.



❖ Les précipitations

La saison des pluies débute en Avril au Sud du pays. Elle se caractérise par des orages relativement violents dont les premiers sont souvent sec, car l'eau condensée en altitude s'évapore avant de tomber du fait de la surchauffe du sol. Au fur et à mesure que le front de la Mousson progresse vers le Nord Est, les orages deviennent de plus en plus pluvieux et fréquents vers le sud et gagnent le centre du pays aux environs de juin. C'est au mois de septembre que la mousson mène son reflux après avoir atteint Faya dans le Borkou qui, certaines années, connaît une sécheresse. Les orages de mousson continuent à toucher les régions méridionales jusqu'à octobre et novembre. Les mécanismes de mousson expliquent la zonation régulière des isohyètes parallèles à l'équateur.

Les isohyète sont des lignes d'égales distances des précipitations.

Les reliefs du Guéra, du Ouaddaï et l'Ennedi provoquent grandement une augmentation des précipitations en altitude.

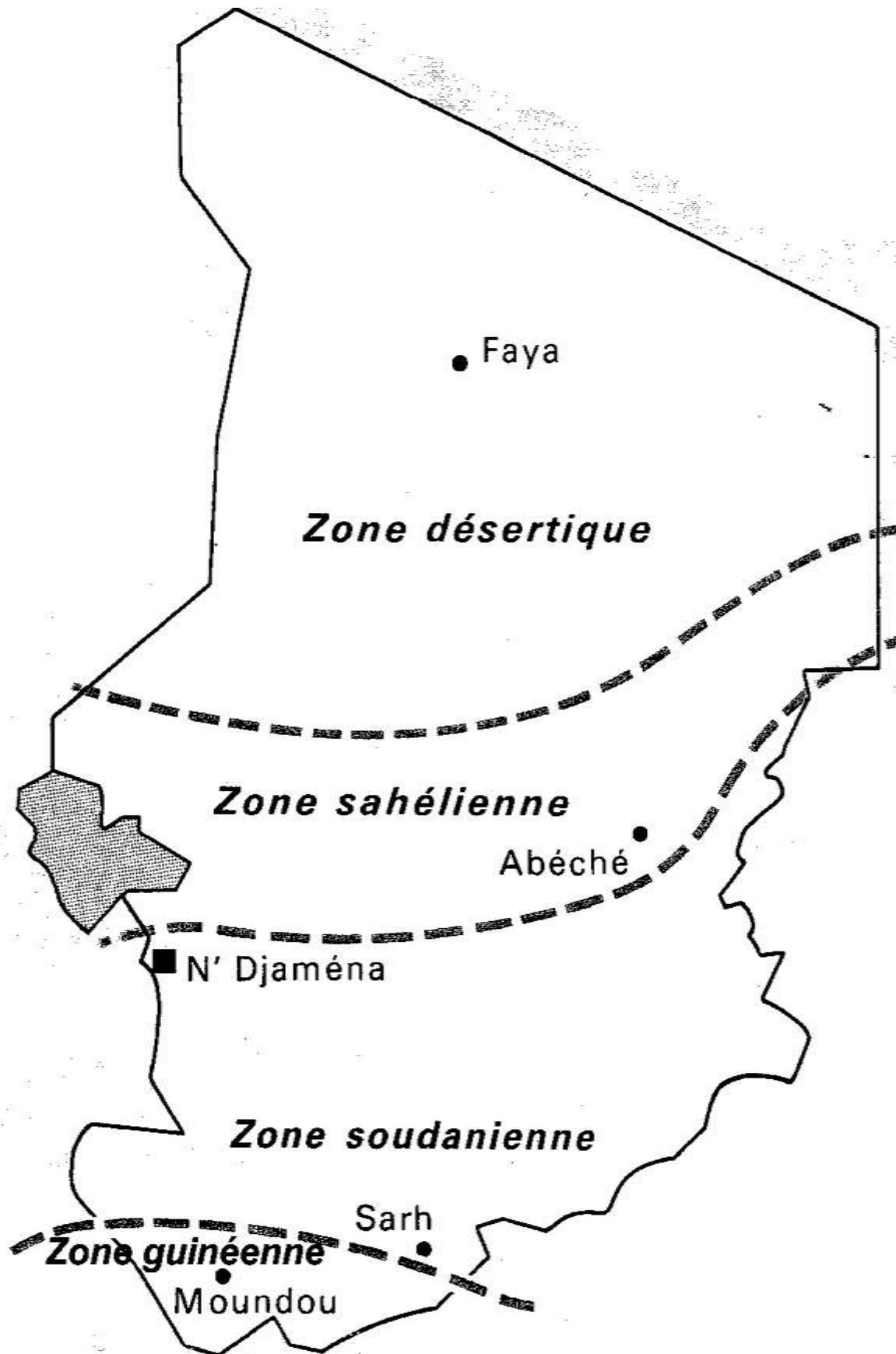
Les stations méridionales sont les plus arrosées : Moundou reçoit une moyenne de 1200 millimètre par an, Abéché 460 millimètre par an, Mao 316mm/an.

Elles sont presque nul dans le Nord : Faya a une moyen de 16 mm/an, Fada 101mm/ an, Korotoro 55mm/an. Cependant le relief joue encore un rôle dans le cas de Zouar qui reçoit une infinie quantité de pluies par an c'est-à-dire 5,3 mm/an mais il faut noter que les mois de pluie ne sont pas seulement juillet et aout mais aussi décembre et janvier, il s'agit de là d'une lointaine influence du front polaire.

❖ Les températures

Elles permettent de distinguer au cours de la saison sèche une période fraîche et une période chaude. En milieu tropical, les observations les plus intéressantes résultent de la comparaison entre les minimas moyens et les maximas moyens.

- Dans le Sud tchadien, les maximas se situent en avril : Moundou 23°9 ; Sarh 23°1 et en janvier Moundou 14°,9 ; Sarh 13°9 tandis que les maximas culminent en mars : Moundou 38°5 Sarh 39°2 et atteignent une point le plus bas en aout, au centre Moundou 29°1 ; Sarh 30°1.
- Au centre, le profil de ces courbes est différent de celui des régions centrale. Les températures minimales s'observent de Janvier (N'Djamena 13°9, ATI 14°) à Mai (N'Djamena 24°9 et ATI 25°9.) alors que les maximas sont élevés en Avril (N'Djamena 41°2 et ATI 41°8) pour accuser le refroidissement de la saison des pluies en Aout (N'Djamena 30°6 et ATI 31°4) et connaissent une nouvelle ascendance en Novembre (N'Djamena 36°5 et ATI 37°6) avant de décroître en saison fraîche (N'Djamena 33°4 et ATI 34°1)
- Cette influence de la saison des pluies sur la température est nulle dans le Nord : à Faya les maximas atteignent un seul sommet en juin 42°6 et demeurent supérieurs à 40° jusqu'au mois de septembre. Les maximas suivent d'eux-mêmes une courbe ascendante jusqu'en juin (26°8) et se maintiennent à 25° jusqu'en septembre.



Carte des zones climatiques du Tchad

❖ **Les grandes zones climatiques :**

La zonation traditionnellement admise se subdivise comme suit :

- Le domaine tropicale humide trouve sa limite septentrionale à l'isohyète 700 à 800 mm La saison de pluie de mai à octobre et provoque une baisse sensible de maximas thermiques.
- Entre les isohyètes 700 à 300 mm règne un climat sahélien où la saison de pluie est très courte (de juin à octobre à N'Djamena, de juillet à septembre à Mao) et où la saison fraîche est bien marquée par les maximas inférieurs à 10°
- Enfin les régions sahariennes du Tchad connaissent un climat qui passe du Subdésertique à désertique avec des pluies irrégulières et des amplitudes thermiques tout le long de l'année.

C. L'hydrographie

La situation géographique du pays en zone tropicale sèche, fait que le réseau hydrographique se concentre dans la moitié sud où l'on trouve les grands bassins pluvieux. Outre, les bassins pluvieux, les lacs se situent également dans la moitié sud du pays.

1. les cours d'eau permanents

a. Le Chari

Long de 1200 km, le Chari est constitué de trois branches mères : l'Ouham, le Bamingui et le Gribingui qui prennent leur source en RCA. Ces branches avant d'entrée au Tchad présentent des régimes tropicaux typiques.

Le débit du Chari varie en fonction de la pluviométrie concentrée sur 6 mois. Les affluents de la rive droite du Chari sont : le Bar Aouk, le Bar Keita et le Bar Salamat déversant leurs eaux dans les plaines inondables du Salamat, dans la région de Sarh, en amont du seuil rocheux de Niellim. Au-delà, le Chari ne reçoit aucun affluent important (le Bâ-illi). Les affluents de la rive gauche sont le Bahr Sara et le Mandoul.

b. le Logone

Long de 1000 km et constitué de la Vina et de la Mbéré qui prennent leurs sources dans l'Adamawa au Cameroun et de la Pendé issue des Monts Yadé, les deux branches confluent en amont de Laï à l'exception de la Tandjilé, petit affluent de la rive gauche, le Logone ne reçoit aucun autre apport jusqu'au N'djamena. En aval de Laï, le Logone se divise encore et déverse ses eaux de crue dans les plaines inondables. Sur la rive droite, les eaux déversées en crues empruntent l'ancien déversoir de Mayo Kebbi en direction de la Bénoué puis par-delà le fleuve Niger et l'Océan atlantique.

2. Les cours d'eau temporaires :

Les autres cours d'eau au Tchad sont très temporaires sous le climat actuel. Le plus important est le Batha qui prend sa source sur le versant Sud du massif de Ouaddaï et se jette dans le Lac Fitri. Il est aussi alimenté par les petits cours d'eau qui descendent du massif du Guéra.

Le Batha présente une saison sèche de 10 mois. Son écoulement dure 1 à 2 mois par an, en Août et Septembre.

Plus au nord, dans le Borkou et Tibesti, l'Ennedi coule au maximum une fois tous les deux ans.

3. les Lacs

Les lacs au Tchad sont les reliques de la mer Paléo-tchadienne : le lac Tchad, lac Fitri, lac Ounianga, lac Léré, lac Tououri, lac Iro et Lac Wey.

Le Lac Tchad est actuellement le plus important de tous les Lacs. Réduit à une superficie de 1000 km² avec une profondeur inférieure à 4 m, le Lac Tchad autrefois occupait la quasi-totalité de la cuvette tchadienne.

Les autres Lacs sont : le Lac Tikem, le Lac Fianga, le Lac Léré, le Lac Ounianga, le Lac Iro, le Lac fit ri, le Lac Wey.

4. Le sol et végétation

Les sols et la végétation s'ordonnent selon la zonation climatique qui découle de la durée de la saison de pluie et du total de celle-ci.

a. Les sols :

Les sols au Tchad semblent se répartir zonalement en fonction du climat actuel de plus en plus sec du Sud au Nord. Un certain nombre de facteurs entrent en jeu dans la formation des sols : la nature de la roche mère, les caractéristiques du climat, l'action de l'homme et la nature de la végétation.

Ainsi on se trouve en face d'une gamme de sols qui va des sols ferralitiques aux sols désertiques en passant par les sols ferrugineux lessivés, les sols ferrugineux tropicaux, les vertisols, les sols subarides, les sols halomorphe et les sols hydromorphes.

a.1. Les sols ferralitiques

Les sols du Tchad méridional (les bassins du Chari, du moyen Logone) se sont développés sur des alluvions. Ils sont essentiellement composés de grès élargis et une partie de relief est constituée des collines, des plateaux exondés appelés « Koro ». La nappe phréatique est profonde et ces régions sont demeurées longtemps boisées mais faiblement cultivées. Elles portent des sols rouges ferralitiques. L'installation des villages toujours plus nombreux dans ce domaine et la déforestation accélérée augmentent le danger d'érosion de ces sols. Ils occupent la partie Sud recevant 100 à 1300 mm de pluie par an. Ils sont favorables à l'agriculture sauf les zones de Koro.

a.2. Les sols ferrugineux tropicaux

Ils se partagent le Sud du pays avec les sols ferralitiques, mais ils deviennent plus importants dans la zone soudanienne moins arrosée. Des formations de cuirasse apparaissent autour de mont de Lam, à la périphérique du massif du Guéra et se prolongent jusqu'à la frontière

soudanaise. Ces sols ont une valeur agricole moyenne due à une faible richesse chimique ; ils ont besoin des engrais chimiques.

a.3. Les sols hydromorphes et les vertisols

Les fonds des vallées du Logone, du Chari, de la Pendé et leurs composants sont tapissés de sols hydromorphes. Tandis que les zones d'inondations temporaires entre le Logone et le Chari dans le Salamat sont les domaines de vertisols. Ces sols sont argilo-sableux, mais ils sont assez riches en élément fertilisant favorable aux cultures de décrues (Berbéré) ou à la riziculture faiblement exploité en raison de dispersion de l'habitat juché sur des buttes exondées ; ils sont l'objet de mise en valeur progressive par endiguement et construction des casiers permettant le contrôle de l'inondation. Les sols hydromorphes sont très fertiles grâce aux dépôts limoneux.

a.4. Les sols halomorphes et les sols Subarides

On trouve généralement les sols halomorphes dans les régions sèches du Kanem, du Lac Tchad et du Barh El ghazal. Ce sont des sols qui contiennent du sel. Ils connaissent un processus de salinisation qui le rend impropre à l'agriculture. Quant aux sols subarides, ils occupent les zones comprises entre le 12^e et le 16^e parallèles où les reliefs font altérer les dunes de sable et des dépressions inter-dunaires. Dans le Kanem ces sols subarides portent une steppe herbeuse en partie cultivable en petit mil en saison des pluies. Les dépressions inter-dunaires en sols argilo-limoneux plus ou moins halomorphe qui portent des cultures maraîchère irriguées sont les palmiers grâce à une nappe phréatique.

a.5. les sols désertiques

Ils sont si pauvres, ils sont si secs que la végétation doit se réfugier dans les oasis. Ces régions sahariennes qui en sont dotées, sont inaptes, à la culture et ne présentent d'intérêt pastoral que par l'existence de quelques points qui jalonnent les parcours des caravanes. C'est essentiellement le domaine de l'élevage des dromadaires.

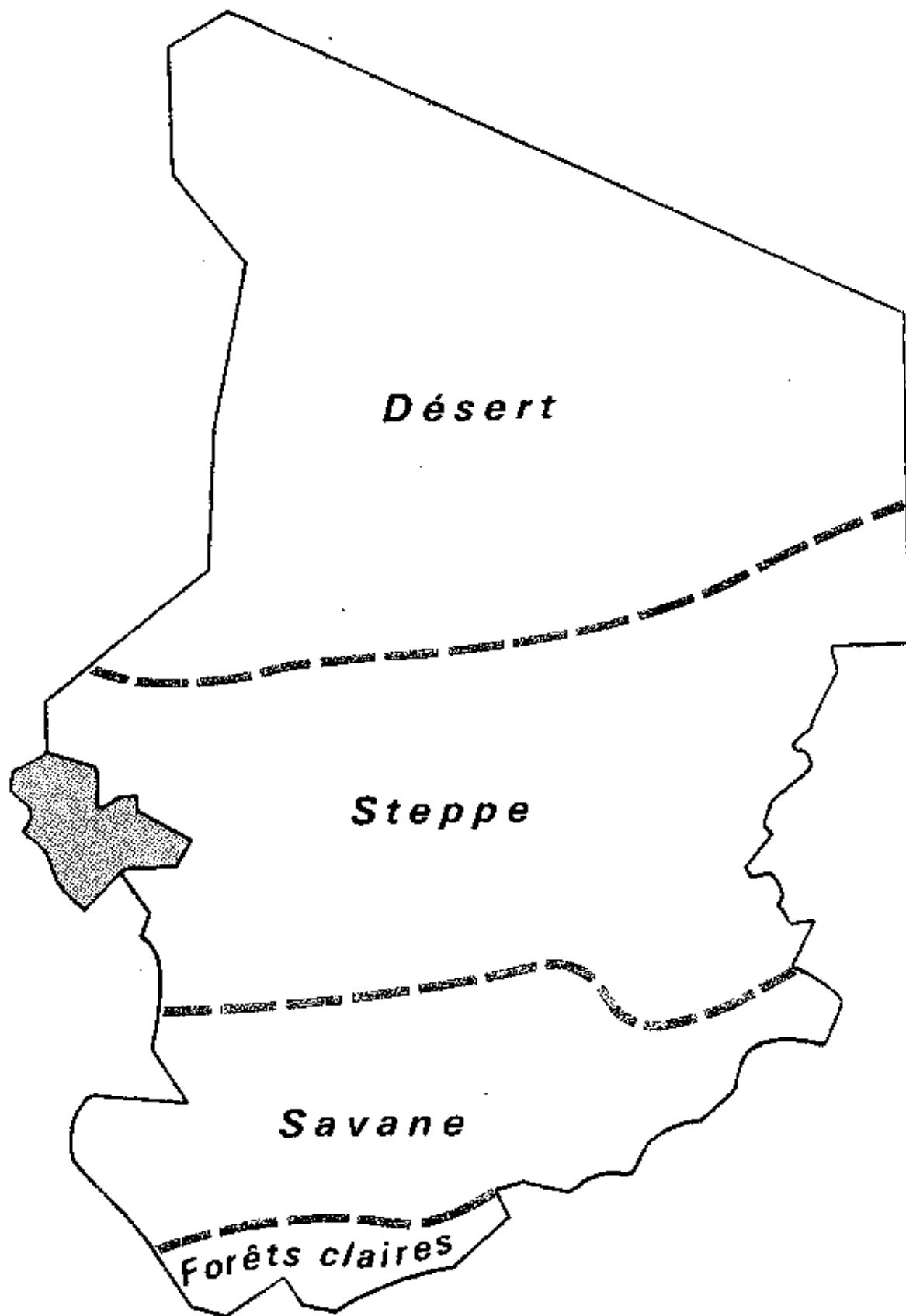
b. la végétation

La végétation présente trois aspects différents selon le climat et le type de sol

- Le domaine soudano-guinéenne

Au Sud de la latitude de Laï correspondant aux régions ayant plus de 1000mm de pluie/an avec des sols ferrallitiques et ferrugineux lessivés, on trouve des arbres à feuilles caduques. C'est le domaine de la forêt claire et de la savane boisée. On y rencontre le Cailcedrat, le tamarinier, le Néré et le Karité ;

Le domaine soudanien : il se situe dans les zones où les précipitations se situent entre 1000 à 700 km de pluie/ an. Il est caractérisé par les savanes plus ou moins boisées. On les rencontre dans les bassins du Salamat, du moyen Chari et du moyen Logone ; la végétation concerne certaines espèces comme l'acacia albida, le rônier, le palmier dôme.



Carte de la végétation au Tchad

- **Le domaine sahélo-soudanien :**

Il se situe dans la zone recevant entre 700 à 300mm d'eau/an ; dans cette partie domine la savane arbustive avec des acacias, des épineux et des tapis d'herbes. Les racines des herbes s'allongent considérablement à la recherche de l'humidité. Les espèces les plus fréquentes sont : le jujubier, la balanite égyptiaque, le Gommier, zizyphus mauritanus ;

- **Le domaine saharien**

En dehors des palmiers dattiers, des oasis il ne subsiste plus que des épineux dont le peuplement s'éclaircit de plus en plus avant de disparaître complètement.

Conclusion

La situation géographique du pays située dans la zone intertropicale fait que le Tchad dispose de plusieurs types de reliefs avec un climat tropical à nuance sèche. Quant au cours d'eau, deux fleuves importants arrosent le pays. La végétation joue un rôle très important dans la mise en place d'un micro climat. Au Tchad, les arbres ont une importance vitale.

Chapitre 2 : LA POPULATION : DYNAMISME ET PESANTEURS

Introduction

A l'intérieur d'un cadre naturel plus ou moins hostile, vivent au plus 11,176 million d'habitant d'ethnies variées et parlant de très nombreux dialectes 240 et 120 ethnies en 8 groupe linguistiques. Il y a très peu d'ouvrage nous permettant d'avoir une connaissance profonde de ce territoire.

A. Peuplement

L'histoire du peuplement nous est connue grâce à la tradition orale, à l'archéologie, aux textes des voyageurs et des chroniques arabes qui dès le 8^e siècle se sont intéressés à la région. La part des explorateurs est aussi non négligeable.

La découverte en 1961 du Tchadentropus par Yves COPPENS dans les falaises de l'ANGAMA aux pieds du TIBESTI et la récente découverte du professeur Michel BRUNET des mandibules d'un hominidé baptisé Abel dans la vallée du Bahr el ghazel en 1995 et celle du crâne de TOUMAI (2001) dans la même région nous fait penser que le Tchad est une terre de vielle occupation humaine.

C'est surtout le Néolithique qui nous a assez renseigné sur le peuplement grâce aux vestiges, des gravures et peintures rupestres montrant que cette population est pêcheur, chasseur et éleveur. C'est vers le 7^e siècle que les populations sont venues du Nord-Est et ont développé la métallurgie à Korotoro. Au Sud du Lac Tchad, la légende et même l'archéologie ont montré l'existence d'une brillante civilisation, celle des SAO. Les vestiges Sao sont essentiellement des objets en terre cuite et en bronze.

Au 11^e siècle, l'islamisation gagna les abords du Lac Tchad où avait pris naissance l'empire du Kanem-Bornou avec sa capitale NJIMI. Le Kanem connaît son apogée au 13^e siècle. Les populations de la rive du Chari se sont islamisées au 16^e siècle et cela coïncide avec l'accession du royaume du BAGUIRMI qui cédera à la fin du 19^e siècle sous l'assaut du Ouaddaï.

L'empire du Ouaddaï s'était développé pendant deux siècles autour de sa capitale Ouara. Le Ouaddaï a été la dernière organisation administrative et politique avant la colonisation.

La fin du 19^e siècle a été marquée par RABAH qui, de 1880 à 1900 s'empara du pays SARA, pillâ le Baguirmi et fit la conquête du Bornou. Ses exploits s'achèvent à la bataille de KOUSSERI le 22 avril 1900. La colonisation du Tchad commence dès lors mais les résistances furent nombreuses et sanglantes.

B. La population

Du Nord au Sud plus de 160 ethnies se partagent l'étendu du pays et parlent de nombreux dialectes.

Cependant quelques langues vernaculaire sont parlée : l'arabe tchadien, le Sara, le Foulbé...

C. Les causes du sous peuplement

Avec une superficie de 1 284 000km² et une population estimée à 11 176 000 habitants, le Tchad est loin d'être un pays surpeuplé. Cette faiblesse démographique s'explique par des raisons climatiques, sanitaires et historiques.

- Le climat et le sol :

L'aridité permanente des régions Nord n'a pas permis une sédentarisation. Le caractère des sols ne permet pas une concentration humaine.

- La santé :

La sous-alimentation qualitative et quantitative ainsi que le manque d'une couverture sanitaire adéquate sont les causes de beaucoup de mortalité.

- L'histoire :

La traite négrière au 16^e siècle et au 19^e siècle, le travail, forcé du chemin de fer Congo-océan, l'exploitation de la forêt gabonaise, les deux guerres mondiales, les événements politico-militaires que le pays a connu, les immigrations pour cause de la dictature de Hisssein Habré ont fait des saignées parmi la population tchadienne.

D. L'évolution, répartition et structure

1. L'évolution

La population tchadienne a suivi plusieurs étapes d'évolution. Elle a doublé pour une première fois de 1920 à 1960, c'est-à-dire en 40 ans (1,5 million à 3,1 million d'habitant),

puis de 1960 à 1992, soit 32 ans. On a assisté à un deuxième doublement de la population. Celle-ci est passée de 3,1 million à 6,3 million avec un taux d'accroissement annuel de 2,5%.

Selon la projection du BCR (Bureau Central Recensement), la population tchadienne double en 28 ans, c'est-à-dire de 1993 à 2021, puis encore en 23 ans, c'est-à-dire de 2021 à 2044.

a. Répartition de la population

La population tchadienne est très inégalement répartie dans l'espace géographique national. Ce qui a pour conséquence des zones de forte concentration et celles qui sont de très forte densité.

La moitié de la population (47%) est concentrée sur seulement 10% de la superficie totale ; le désert occupe les 90% du territoire. La densité de la population est relativement faible 4,9 habitant /km² dans le Logone occidental. Au Tchad les nomades sont au nombre de 35349 soit 5,7% de la population totale. Les régions les plus peuplées sont : Logone-Chari- Mayo Kebbi.

b. Structure de la population

➤ Par âge

La population tchadienne est très jeune, car 48 % de la population a moins de 15 ans alors que les personnes âgées de plus de 60 ans ne représente que 3,5%. L'âge moyen de la population du Tchad est de 21,7ans.

➤ Par sexe

Au Tchad, on compte 48,4% d'habitants de sexe masculin et 51,6% de population de sexe féminin. L'espérance de vie à la naissance est de 54,4 ans chez les femmes et 47 ans pour les hommes.

➤ Par ethnie :

Au Tchad, on dénombre plusieurs ethnies, lors du recensement général de la population d'avril 1993. On les a réunies en 13 groupes en tenant compte des éléments socio-culturels : tradition, mode de vie, ressemblance linguistique, gestion du territoire. Les principaux groupes ethniques représentent les taux suivants : Sara (27,7%), Arabe (12,7%) Mayo Kebbi (44,7%), Kanem-Bornou (9%) et Ouaddaï (7%). Heureusement pour l'intercompréhension, beaucoup de ces dialectes sont très proches les uns des autres et deux grandes langues se partagent le pays : l'arabe tchadien et le Sara.

➤ Par religion :

90% de la population pratiquent les religions monothéistes. On compte 54% de musulmans, 34% de chrétiens dont 20% de catholique et 14% de protestants, 8% d'animistes, 4% de sans religion.

➤ **Par activité socio-culturelles :**

La population active est celle constituée des hommes et des femmes âgés de 15 à 59 ans. Cette population se repartie par secteur d'activité :

- Secteur primaire : 92,4% de la population est active. C'est le domaine de l'agriculture, l'élevage, de la pêche et de la cueillette.
- Secteur secondaire : c'est 4% de la population active. C'est le domaine de la transformation des produits primaires : l'industrie.
- Secteurs tertiaire : c'est 3,6% de la population active. C'est le domaine de commerce et de service.

On remarque une forte population du secteur primaire et une faible population de secteur secondaire et tertiaire.

Conclusion

Les progrès scientifiques ont prouvé que le territoire du Tchad a été habité il y'a longtemps. Le peuplement est aussi le fruit des mouvements migratoires du groupe nilotique venant du Nord-Est et de l'Est d'une part et des populations mélanodermes venant du Haut Nil d'autres parts. Cette population est en perpétuels progrès. Le recensement général de la population de 1993 a permis de faire la lumière sur cette population. Et il faut remarquer que cette population est essentiellement jeune et inégalement répartie dans l'espace national. La jeunesse et le dynamisme de cette population ne constituent-il pas un atout pour le développement du pays ?

Chapitre 3 : ECONOMIE : ATOUTS ET HANDICAPS

A. L'agriculture tchadienne

Le Tchad est un pays rural à 90% et plus de 50% de la population pratique l'agriculture. Pendant longtemps, cette agriculture a été une agriculture de subsistance basée sur la production du sorgho. La colonisation a introduit le coton tardivement en 1925 qui a entraîné des changements, mais l'agriculture tchadienne reste tributaire des caprices climatiques auxquels les paysans s'efforcent de s'adapter. L'Etat intervient d'un côté pour lui donner un aspect commercial.

1. Les conditions naturelles de l'agriculture tchadienne

L'agriculture tchadienne est freinée par de nombreux problèmes d'ordre naturel et technique.

a. Adaptation du paysan au milieu naturel

Le premier problème que pourrait rencontrer les paysans tchadiens serait celui de la terre, mais contrairement à certains pays où on pratique le métayage (location de la terre) ou le fermage (exploitation), au Tchad le régime foncier appartient à la communauté. Les

problèmes d'ordre naturel les plus importants qui font obstacle aux paysans tchadiens sont ceux de l'eau et de la pauvreté de la terre.

b. Problème de l'eau

Les paysans tchadiens n'attendent que l'eau des pluies pour commencer la saison agricole or, ces précipitations sont irrégulières dans le temps et dans l'espace. Les régions méridionales et les pourtours du Lac Tchad ont moins de problème d'eau. Mais l'ensemble de la zone sahélienne du Tchad est soumise à l'avancée du désert et à l'irrégularité des pluies.

c. Les problèmes de sol

Les sols au Tchad sont des sols tropicaux fragiles ayant besoin des engrains chimiques, mais ces produits coûtent chers et sont peu connus des paysans. Pour faire reposer le sol, les paysans pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis (couper du bois, brûler ensuite se déplacer ailleurs) avec une jachère d'une durée allant de 5 à 10 ans. Pour enrichir les champs, certains paysans associent l'élevage à l'agriculture pour bénéficier des déjections animales. Cette pratique d'application difficile chez les sédentaires du Sud crée des problèmes entre éleveurs et agriculteurs.

d. Problèmes techniques

Les techniques agricoles au Tchad sont restées archaïques, aussi les dimensions d'exploitation sont réduites et leurs importances croient avec la taille de la famille. Les paysans utilisent la houe pour labourer et cela est un frein pour une grande production. La charrue introduite et vulgarisée par l'ONDR n'est pas à la portée de tout le monde.

2. Les interventions de l'Etat

L'Etat intervient dans l'agriculture soit en introduisant et en vulgarisant la culture attelée, l'utilisation des tracteurs pour labourer de grande surface, l'utilisation des engrains chimiques soit en protégeant les récoltes contre les insectes et les oiseaux dévastateurs par le système d'alerte précoce. Aujourd'hui, l'Etat intervient en mettant en valeur les oasis de la zone désertique.

B. Les produits de l'agriculture tchadienne

1. Les cultures commerciales

a. le coton

C'est une culture commerciale, l'une des bases de l'économie tchadienne. C'est l'un des produits importants d'exportation du Tchad. Sa culture a été rendue obligatoire dans les préfectures du Centre et du Sud en 1928. Chaque année, on cultive près de 300 000 hectares de coton dans tout le Sud du pays. On attache beaucoup d'importance à sa culture. Il a favorisé le développement de la culture attelée. Le coton est aussi en passe de devenir une culture vivrière. Les graines entrent dans la fabrication d'huile de table, des tourteaux servent à l'alimentation du bétail et à la fertilisation des sols ; la ferme expérimentale de Bébédja

s'attèle à l'amélioration du coton par le croisement de diverses variétés. Les variétés CG (Complet Glandless) en vulgarisation à Bébédja donne des amandes qui peuvent se manger directement sans aucun traitement grillé comme des arachides.

b. le riz

La culture du riz a été introduite au Tchad pendant la 2^e guerre mondiale pour l'alimentation des troupes françaises. Dans les premières années d'indépendance, des aménagements ont été réalisés avec la création des secteurs expérimentaux et modernisation agricole de Bongor et Lai-Kélo (SEMAB et SEMALK) qui sont devenus à la suite des CASIERS A et B à Bongor et OMVSD à Lai.

Les évènements politico-militaires que le pays a connus et la mauvaise gestion ont favorisé la faillite de ces entreprises. Depuis lors, des tentatives de réhabilitation ont été vaines.

c. le blé

La culture du blé est introduite dans les polders du Lac Tchad en 1949. Depuis 1968, un projet d'encouragement et de mise en valeur des polders a vu le jour avec la création de la SODELAC (société de développement du Lac)

d. canne à sucre

Elle est cultivée à Banda à 25 km de Sarh. Cette culture devait permettre d'atteindre 32 000 tonnes de sucre pour l'alimentation intérieur. Mais cette entreprise n'a pas pu atteindre l'autosuffisance en sucre si bien que le Tchad dépend toujours des importations.

e. Les autres cultures commerciales

La culture de pomme de terre est développée dans les polders du Lac Tchad pour alimenter les marchés locaux.

Le tabac est cultivé dans les deux Logone et Mayo Kebbi pour alimenter la MCT.

La culture de soja nouvellement cultivée est en extension au Sud du pays.

2. Les cultures vivrières

Elle résulte d'une agriculture de subsistance et en fonction de l'alimentation du milieu. Il s'agit du millet, du sorgho, des arachides, des tubercules (taro, patate, manioc, igname)

3. Les cultures secondaires

Ce sont des cultures d'appoint. Elles concernent le haricot, le sésame, le pois de terre, le gombo, l'oseille...cultivés en jardin, autour des cases ou en association avec le mil.

L'arboriculture est aussi intéressante mais peu connue des tchadiens. Cependant, il existe au Kanem et BET des palmiers dattiers exploités de façon artisanale. La cueillette concerne la gomme arabique dont la culture connaît un essor considérable. L'apport du néré et de Karité

dans l'alimentation est non négligeable et procure ainsi aux paysans des revenus substantiels. L'horticulture et le maraîchage se développent autour des centres urbains.

C. L'élevage et pêche

Par son origine, sa pratique et l'importance du cheptel, l'élevage est la première ressource véritablement nationale en exploitation. La pêche tient aussi une place importante dans l'économie et l'alimentation.

1. l'élevage

a. les zones d'élevages

Les différentes zones d'élevage sont calquées sur les zones climatiques. La zone saharienne est le domaine des camelins, le Sahel est celui des bovins et chez les sédentaires du Sud pour les caprins, les ovins, les porcins et les équins. Cependant avec le changement climatique les zones définies ne sont pas exclusives : les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, les équins ainsi que les volailles sont élevés presque sur l'étendue du territoire national.

- **les bovins** : le cheptel bovin est estimé à plus de 24, 6 millions de têtes selon le RGE 2015(Recensement Général de l'Elevage). Les deux dernières décennies lui ont été fatales à cause de la peste bovine de 1981-1982, la sécheresse de 1984 et les événements politico- militaires qui ont provoqué la perte du bétail et la fuite des éleveurs vers l'étranger. Le cheptel bovin tchadien se répartit en zébus arabes, zébus bororo, bœuf Kouri.
- **les camelins** : les camelins sont environ 6,4 millions de têtes selon le RGE 2015. Ils sont élevés dans la zone saharienne et sahélienne. Ce sont des animaux de prestige. Leur élevage est souvent nomade.
- **les petits ruminants (caprin et ovin)** : Les chèvres représentent 30,1 millions de têtes et les moutons 24,8 millions de tête selon le RGE de 2015 et forment le gros du cheptel. Ils s'adaptent aussi bien à la savane qu'à la steppe. Leur élevage est souvent sédentaire.

2. L'élevage secondaire

a. les équins

Avec plus de 1,6 million de tête selon le RGE 2015, les chevaux et ânes jouent un rôle très important dans le domaine du transport en zone rurale. Le cheval est un animal de prestige et peut constituer un investissement à travers les courses hippiques.

b. Les porcins

Les porcs sont essentiellement élevés à N'Djamena et au Sud du pays. C'est un animal facile à nourrir parce qu'elle est omnivore.

c. La volaille

Les oiseaux de la basse-cour (poules, pintades, canards, pigeon, oies..) jouent un rôle non négligeable dans l'alimentation et les rites.

3. Les problèmes d'élevage

Les problèmes récurrents qui se posent à l'élevage sont ceux du pâturage, de l'eau et des maladies.

La sécheresse provoque la rareté de l'eau et du pâturage. C'est ce qui oblige les éleveurs à la transhumance et crée souvent des conflits entre éleveurs et agriculteurs. D'autre part, l'ignorance de la part des éleveurs est un obstacle au développement des cheptels, car ils ne savent pas quand vacciner leurs troupeaux ou les traiter en cas de maladie.

4. Solutions aux problèmes d'élevage.

Les solutions aux problèmes d'élevage sont à rechercher à travers les actions des services de l'hydraulique pastorale et villageoise qui s'attelle à doter le pays des puits. Des cultures fourragères sont envisagées par le gouvernement pour circonscrire les problèmes de pâturage et de limiter les déplacements afin d'éviter les conflits entre agriculteur et éleveur.

Quant aux maladies des bétails, le projet national de l'élevage (PNE), le projet sanitaire agro-pastoral (PSAP) et les autres services d'élevage sont à pied d'œuvre pour assurer l'encadrement individuel ou collectif des éleveurs. Les produits vétérinaires sont diffusés à travers le pays par le canal de MAGAVET, SAPROVET, PROMOVET. L'ensemble de ces efforts est soutenu par le laboratoire de Farcha qui fournit les produits nécessaires pour la protection sanitaire du bétail.

5. Commercialisation des produits d'élevages

L'exploitation des animaux sur pieds confiée à la SOTERA (Société Tchadienne d'Exportation des Ressources Animales) a été frappée par la fraude évaluée à 5% pour les bovins et 80% pour les ovins et caprins. La SOTERA a été liquidée et le marché des bétails est aujourd'hui libéralisé.

Pour les sous-produits de l'élevage, les abattoirs de Farcha produisent de la viande destinée à l'exportation et au marché de Ndjamen. Les cuirs et les peaux sont exportés vers le Nigeria et alimentent l'artisanat local.

2. La pêche :

▪ Les zones de pêche

Les principales zones de pêche sont les bassins du Bas Chari, du Bas Logone et les principaux lacs ou grâce au débordement des eaux dans les zones herbeuses, les poissons trouvent les conditions idéales pour leur vie et leur reproduction. La pêche est aussi importante dans le bassin du Salamat, dans l'Aouk et le Bahr Keita et dans les cours moyens du Chari et du Logone. On remarque au Tchad trois types de pêcheurs :

- les professionnels qui pratiquent la pêche en plein temps.

- les saisonniers qui sont pour la plupart des agriculteurs qui émigrent vers les zones de basses eaux et retourne à leurs terres dès les premières pluies.
 - les occasionnels sont les riverains des cours d'eau qui profite de l'étiage (période de basse eaux) pour se procurer de poisson pour la sauce.
- **Les techniques de pêche**

Chaque groupe ethnique met au point ses méthodes, ses techniques et ses instruments de pêche. Mais les plus communément utilisés sont : les pièges à poisson, les lignes à hameçon, le harpon, le filet, l'épervier, les rennes à bâton.

▪ **La conservation et la consommation du poisson.**

Une partie de la production est consommée par les pêcheurs et les habitants des centres urbains, le reste est traité pour être conservé selon deux méthodes : le fumage pour les produits de la crue et le séchage pour les produits de décrue.

La méthode de salage et séchage introduite par les services des pêches à l'avantage de supprimer l'action destructrice des parasites et de permettre une conservation de longue durée.

▪ **La commercialisation du poisson**

Les circuits de commercialisation sont difficiles et échappent au contrôle du pouvoir public. On remarque la présence des pêcheurs étrangers qui préfèrent vendre clandestinement leurs produits au Cameroun, au Nigeria et en RCA. Cependant quelques tonnes de capitaine réfrigérées sont formellement expédiées vers les capitales africaines et vers l'Europe où le capitaine est considéré comme un poison de luxe et appelé « prince du Chari ».

Sur les marchés intérieurs, les poissons se vendent frais, fumés ou séchés.

▪ **Problèmes de la pêche**

Avec les grandes sécheresses des dernières années, on assiste à une baisse constante du niveau des eaux. A ce problème d'eau s'ajoute l'inconscience de certains pêcheurs qui utilisent les produits toxiques ou des filets à mailles prohibées (interdites). Ainsi, beaucoup d'espèce de poissons sont en voie de disparition ou la quantité de poisson est en baisse, car les poissons sont tellement harcelés qu'ils n'ont pas le temps de se reproduire.

3. Les solutions envisageables.

Le projet de raccordement de l'Oubangui au Chari dans le cadre de la CBLT sera une solution aux problèmes de l'eau. L'Etat doit mettre un peu de rigueur dans l'octroi de permis de pêche aux étrangers. La vulgarisation de la pisciculture ou l'aquaculture, la sensibilisation et la conscientisation des pêcheurs ainsi que leur organisation en coopérative s'avère nécessaire.

Conclusion

La sensibilisation et la formation des éleveurs et des pêcheurs sont une nécessité pour rendre ces deux secteurs rentables pour le pays. Ils doivent s'organiser en association ou en groupement ou en syndicat pour promouvoir leur profession et défendre leurs intérêts.

D. Industrie et Commerce

Introduction

Le secteur industriel et commercial occupe 4% de population active. Son rôle est encore modeste dans l'économie du pays. L'exploitation du sol, le manque de source d'énergie et des capitaux expliquent cette sous-industrialisation. Quant au commerce, il est mal structuré et s'installe de plus en plus dans l'informelle.

I. Industrie

1. Les matières premières et les indices miniers

Les matières premières en exploitation proviennent essentiellement de l'agriculture, des sous-produits de l'élevage.

Le sous-sol tchadien présente quelques indices miniers d'après les prospections de 1945-1975. Ces gisements se répartissent de la manière suivante :

- au BET, on a l'uranium, le fer, le tungstène, l'étain, le natron, l'or.
- Au Ouaddaï : le calcaire, le fer, le pétrole
- Au lac : le natron, le pétrole
- Au Logone Occidental : la bauxite, le pétrole
- Au Logone orientale : le pétrole
- Au Mayo Kebbi : l'or, le calcaire, le fer, le pétrole, la platine.

Il est à noter que cette liste n'est pas exhaustive c'est à dire close car l'ensemble du territoire n'a pas été exploré.

2. Les sources de l'énergie

Les sources d'énergie utilisées au Tchad sont le bois pour les briqueteries et les cuisines, les hydrocarbures pour les centrales électriques, les énergies solaires et éoliennes.

Il y a le projet d'exploitation des chutes Gauthiot au Mayo Kebbi qui ne s'est pas matérialisé. Quant à la mini raffinerie de Djarmaya à la sortie Nord de Ndjamena, elle ne parvient pas à résoudre le problème d'énergie.

3. Les industries textiles

a. La Coton Tchad

Le coton a permis l'installation de 9 usines d'égrenage dispersées dans la zone cotonnière. Ces usines transforment le coton grain en coton fibre.

b. La compagnie textile du Tchad

Née sur les cendres de la STT, la Cotex devrait mettre sur le marché intérieur des pagnes, des tissus et des T-shirts. Elle éprouve actuellement de graves difficultés.

c. les autres industries

- La cyclo-Tchad qui assemblait sous licence de Peugeot à Moundou des cycles, des bicyclettes, des porte-tout, des mobylettes, des lits, des armoires métalliques, des tables-bancs, des chaises métalliques n'est plus fonctionnelle.
- La MCT (manufacture des cigarettes du Tchad) à Moundou produit des cigarettes depuis 1970.

d. Les industries alimentaires

- **Les abattoirs**

Les abattoirs frigorifiques de Farcha ont une capacité de 19 000 tonnes de viande par an. D'autres abattoirs sont disséminés dans la ville de Ndjamené pour satisfaire le besoin en viande de la population. L'abattoir de Sarh et SIVIT (Société Industrielle de viande du Tchad) ont été fermés et sur leur cendre est née une nouvelle société AFRICA-VIANDE.

- **Les minoteries**

Les grands moulins du Tchad GMT alimenté par le blé produit dans les polders du Lac Tchad devaient fournir de la farine pour les marchés intérieurs, mais depuis le déclenchement de la guerre civile de 1979, cette société n'a pas repris ses activités.

- **Les rizeries**

Les installations des casiers A et B de Bongor et l'OMVSD à Laï ne sont plus opérationnels.

- **Les huileries :**

L'huilerie de la Coton-Tchad à Moundou produit de l'huile à base d'arachide et des amandes de coton.

- **Les brasseries, boissons et glaciaires du Tchad**

Les brasseries du Tchad fabriquent de la bière Gala, Castel à partir de mil et houblon provenant de la Pologne et de la Hollande ainsi qu'à partir de céréales locales. Elles fabriquent aussi de la Guinness ainsi qu'une boisson sucrée appelée Maltina. Les boissons et glacières installé à Ndjamené et Moundou fournissent une gamme de boissons sucrée : coca-cola, Fanta, Top, Sprite...

- **La SCT (Compagnie Sucrière du Tchad)**

Les usines installées à Banda à Sarh et à Ndjamené produisent du sucre en carreau, poudre et pain et de la confiserie à partir du traitement de la canne à sucre.

II. Le commerce

a. Commerce intérieur

Le commerce intérieur est très actif. Dans chaque village se tient un marché hebdomadaire ; depuis le départ des firmes commerciales comme le SOCOA, la NSCKN, SAR CATTIN,

FRANCE CONGO, la distribution des produits manufacturés est assurée par de grossistes nationaux et étrangers relayés dans les campagnes par des petits détaillants. Quelques sociétés para étatiques telle que la Coton Tchad se charge de certains produits locaux.

b. Commerce extérieur

- Les importations**

Les importations concernent 1% des biens de consommation, 33% des biens d'équipement et 13% en produits pétroliers. Les principaux fournisseurs sont : le Nigeria, le Cameroun, la France, l'Arabie saoudite, Dubaï, l'Union européenne.

- Les exportations**

Le coton constitue l'un des produits d'exportation. La vente se fait en direction de la France et les pays asiatiques tel que le Japon. Le pétrole brut est exporté par pipeline en direction du marché international. Les produits de l'élevage et de leurs sous-produits sont vendus dans les pays de l'Afrique noire. L'exportation des poissons, de la gomme arabique, du natron est très prometteuse. En générale, chaque année le Tchad achète beaucoup de produits à l'étranger qu'il n'en vend. La balance commerciale du Tchad est déficitaire.

Conclusion

L'industrialisation du Tchad est très lente à cause du coût élevé de l'énergie et d'inexploitation de sous-sol et de l'instabilité politique.

Quant au commerce, il échappe en grande partie au contrôle de pouvoir public. Les prix de produits manufacturés sont très élevés à cause des coûts de transport trop chers et de la fiscalité trop lourde. Le Tchad doit chercher à se désenclaver et réviser son code d'investissement.

E. Les communications, le tourisme et l'artisanat

Introduction

Le Tchad est un vaste pays enclavé au cœur du continent africain, mais aussi à l'intérieur de son territoire. Les communications doivent faciliter les contacts et promouvoir le développement.

Quant au tourisme, il devrait être prometteur de par la situation géographique du pays et les divers sites d'intérêt.

I. Les communications

1. Les routes

La faiblesse du réseau routier est lié à l'immensité du territoire, à la nature des sols qui est soit sableux soit argileux. Sur des 30 000km de pistes, la circulation est difficile voire impossible en saison des pluies. Il y a actuellement plus de 3600 km de routes butinées.

2. La voie fluviale

Le trafic fluvial des personnes et des biens est faible et limité aux tronçons Guélendeng-Boussou en saison des pluies. Par contre, le trafic sur le lac Tchad est assez florissant, mais relève également d'une activité non structurée et assurée par des pirogues à moteur : importation des produits manufacturés, importation de natron, poisson séché ou fumé, bétail sud pied et ses dérivées en direction du Nigéria.

3. La voie aérienne

L'avion peut être une solution au problème de l'enclavement du Tchad, mais étant donné la pauvreté du pays, il est un luxe pour la population. En dehors de l'aéroport international Hassan Djamous, il existe des aérodromes secondaires dans les principales villes telles que Sarh, Abéché, Moundou et Faya, des pistes d'atterrissement pour les petits avions dans la plupart des préfectures et sous-préfectures. Les liaisons intérieures étaient assurées par Toumaï Air Tchad en faillite actuellement. L'aéroport Hassan Djamous est fréquenté par les compagnies étrangères telle que : Air France, Cameroun Airlines, Soudan Airways, Ethiopian Airlines, Asky Airlines, Turkish Airlines etc...

Les avions sont actuellement utilisé dans le cadre du transport des marchandises périssable telles que les médicaments ainsi que le transport des humanitaires.

II. Les télécommunications

Les télécommunications modernes sont concentrées dans les centres urbains avec pour régulateur : l'Office Tchadienne de Régularisation des Télécommunications (OTRT), la Société des Poste et de l'Epargne (STPE) et la Société des Télécommunications du Tchad (SOTEL-TCHAD). Le téléphone assure la liaison personnelle et permet aux grandes sociétés des contacts rapides et permanents. Les appareils Télex, Fax et maintenant, le téléphone mobile et internet facilitent les relations et échanges commerciaux, surtout la vente en ligne via les cartes bancaires internationales telles que VISA, MASTERCARD et la communication à travers le monde. Surtout les opérateurs de téléphonies mobiles tels Airtel et Tigo ont contribué à l'expansion de l'utilisation du téléphone mobile et de l'internet en passant de 2G à 4G et aussi grâce à l'importation des téléphones à faible prix de la Chine. Et sans oublier le mobile Banking (Airtel Money et Tigo Cash) qui peinent à conquérir l'utilisateur tchadien. Des réseaux sociaux comme FACEBOOK, TWITTER, YOUTUBE qui permettent de propager les informations audio et visuels à faible coût prennent de l'ampleur. La radio diffusion et la télévision contribuent à la diffusion instantanée des informations et des images dans le monde entier grâce à leurs coûts d'utilisation par la population qui devient de plus en plus accessible. D'autres radios communautaires emmènent en bande FM et balaiant une bonne partie du territoire. Elle est gérée soit par des associations soit par des ONG. Avec les nouvelles technologies de la communication et télécommunication, la mondialisation devient un fait réel, le monde est petit ou grand village planétaire.

II. Les possibilités de désenclavement du Tchad

L'économie du Tchad est tributaire d'un système de desserte aérien et routier très couteux, car le pays est à 1600km du port le plus proche : 1699 km de port de Cameroun, 2800 km de Pointe Noire au Congo Brazza, 1700 km de port Harcourt, 2000km de Lagos au Nigeria, 3300km du port soudanais et 3800 km de celui de Tripoli.

La nécessité d'un chemin de fer s'impose et la possibilité s'offre par le raccordement :

- A la voie nigériane par Maiduguri
- A la voie soudanaise par Nyala

Pour le désenclavement extérieur, les projets de construction des routes Ndjamené-Abéché-Mangalmé-Amtiman-Sarh-N'Djamena doit être achevé.

F. Le tourisme

La situation géographique du pays, de la présence de la forêt au désert, en passant par la savane et les steppes offre une flore et une faune abondante ainsi que des curiosités naturelles, les traditions et les coutumes

1. Les parcs et réserves

Les parcs nationaux de Zakouma au Salamat, de Manda au Moyen Chari, de Siaka dans l'Aboutefane au Guéra, de Mandélia au Chari Baguirmi sont de belles et importantes réserves où vivent de nombreuses espèces : éléphants, rhinocéros, girafes, gazelles, lions, buffles, guépards, hyènes... et oiseaux de toutes espèces : pintades, autruches, hérons, canards armés, grues couronnées, les rapaces de toutes espèces ainsi qu'une flore variée. Tout ceci est un trésor incomparable.

❖ Le trésor archéologique

Les traces préhistoriques sont très nombreuses autour de Zouar et de Bardai avec les remarquables gravures et peintures rupestres représentant des bovidés, des éléphants, des rhinocéros, des girafes. Les parois des falaises qui surplombent les vallées de l'Ennedi sont riches en images préhistoriques où l'on trouve une représentation humaine masquée : l'homme de Zouar (pierre taillée en forme humaine).

❖ Les merveilles de la nature.

Le lac Tchad et ses innombrables polders et l'admirable relief de Hadjer-El -Hamis, « la reine de Guéra », les chutes Gauthiot sur la rive du Mayo Kebbi, le Lac Léré avec ses lamantins, et le Lac Iro avec ses mystères donnant un paysage de charme aux visiteurs.

Au Tibesti, les volcans éteints, les cônes volcaniques et les dunes forment un paysage lunaire. Le trou du natron entre Zouar et Bardaï, un gouffre (grand trou) de 6km de diamètre et 700m de profondeur. Le site de Saberom à 2400 m d'altitude est une source bouillonnante de boue sulfureuse à 75°C. Tout ceci consiste à égayer les visiteurs.

❖ Les traditions et les coutumes populaires

N'Djamena la Capitale avec les taudis de Gardolé, Kabalaye, Ridina etc..., la grande Mosquée, la grande cathédrale, ses viaducs et autre édifices proposent un véritable catalogue architectural et artistique.

Les marchés des petite villes font découvrir la spontanéité de l'accueil et la diversité de l'artisanat ainsi que les différentes architectures dans les villages. Les visiteurs auront à admirer les parures des femmes et des tresses ainsi qu'à assister à des multiples danses folkloriques.

Conclusion

Le Tchad est un pays enclavé. La circulation des biens et des personnes est difficile. Sur les routes non bitumée, il est nécessaire de respecter les barrières de pluies.

Sur le plan touristique, le Tchad peut attirer de nombreux touristes par la diversité de flore et sa faune ainsi par de nombreuses curiosités naturelles. Mais cette source prometteuse de devises est méconnue et négligée et dépend de plus en plus de la situation sécuritaire du pays qui est plus ou moins stable à cause du terrorisme aux Frontières du Tchad avec le Niger, le Cameroun et le Nigéria et de l'instabilité en Libye et en RCA et surtout de la volonté des gouvernants de la redynamiser.

Chapitre 4 : LES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT DU TCHAD

Introduction

Classé parmi les pays le plus défavorisés donc les plus pauvres, le Tchad doit cette situation à sa nature et son histoire coloniale. Pourtant il dispose des atouts non négligeables.

A. Les obstacles naturels et historiques

1. les difficultés de l'agriculture

L'agriculture est la base de l'alimentation et de l'économie, mais elle est tributaire des aléas climatiques, les techniques utilisées sont archaïques et les instruments de travail sont rudimentaires. La rotation trop rapide des jachères due à la culture sur brûlis est non seulement une peine pour les paysans mais également un coup porté à l'environnement qui ne cesse de se dégrader.

2. Le retard industriel.

Il est imputable à la colonisation qui n'a rien fait dans ce sens. Sinon comment peut-on comprendre que le Tchad, pays de l'élevage, producteur de coton, de riz, d'arachide etc... importe toujours des produits laitiers, des tissus, l'huile et autres. Les industries agro-alimentaires devaient être parmi les plus anciennes mais hélas !

L'absence des ressources minières et énergétiques exploitées est un handicap, elle est due au manque de sérieux de la part du colonisateur qui a pendant longtemps endormi les Tchadiens en clamant haut et fort que le sous-sol tchadien est pauvre.

En fait, on ne peut concevoir un développement industriel sans moyen de transport efficace.

3. Le commerce

Depuis le départ des grandes firmes internationales, le commerce tchadien s'installe de plus en plus dans l'informel. Les commerçants illégaux sont plus nombreux que les légaux. Ces entrées et sorties frauduleuses de marchandises sont une grave entorse et un grand manque à gagner pour l'économie du pays. Les taxes très élevées encouragent les fraudes et aussi il y a la corruption qui gangrène le secteur économique.

4. La situation politique

Le Tchad a été mal préparé pour accéder et gérer son indépendance. 56 ans d'indépendance, 45 ans de déchirements internes, peut-on parler de développement avec cette instabilité ?

B. Les facteurs du développement du Tchad

1. La population

Elle est un atout majeur et doit être prise en compte dans toute politique de développement. La croissance rapide de la population, l'exode rural ne font que compenser le sens du peuplement du pays. Un accent particulier doit être mis sur la formation professionnelle de la jeunesse et les femmes par la scolarisation des filles, car l'analphabétisme est un obstacle au développement social.

2. Le domaine agro-pastoral

Une attention soutenue doit être accordée au projet touchant l'élevage et l'agriculture, piliers de l'économie et base de l'alimentation. Ainsi, l'exploitation des polders et certains bassins fluviaux est nécessaire pour pallier à la situation de famine périodique.

3. Le domaine industriel

Il faudra réactiver les unités industrielles fermées et leur assurer l'approvisionnement en matières premières. Celles qui sont encore en activité doivent être protégées contre la concurrence des produits étrangers ainsi que la mauvaise gestion.

Le Tchad doit aussi réviser son code d'investissement ainsi qu'alléger les circuits administratifs pour attirer les investissements étrangers.

4. Le développement intégré

La coopération internationale au sein des institutions comme la CEMAC, la CBLT, le CILSS, l'ABN, la CENSAD est à renforcer pour un développement intégré à l'ère de la mondialisation.

5. Les communications

L'enclavement intérieur est un obstacle sérieux au développement du pays. Le pays doit chercher à se désenclaver en introduisant des routes bitumées. La réussite des projets de désenclavement intérieur sera un coup de fouet à la circulation intérieure.

6. Le tourisme

Le tourisme peut être encouragé et constituer une importante source d'entrée de devise, mais il est négligé par le pouvoir public. Il suffit d'une amélioration des structures d'accueil et une attention particulière pour que le Tchad devienne le “Kenya d'Afrique centrale”.

Conclusion

Le développement du Tchad passe avant tout par l'industrialisation, une paix durable et véritable, condition sine qua non pour que chaque tchadien se mette au travail. Pour ce faire, l'option de la politique du développement doit être récompensée en tenant compte de la rentabilité des projets et par une planification raisonnable.

2^{eme} PARTIE : LES GRANDES PUISSANCES

Chapitre 5 : LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE



Introduction

Les états unies d'Amérique compte 50 pays dont 50 occupent la partie centrale du Nord-américain. Les 50 Etats s'étendent sur 2700 km entre le Canada et le Mexique et sur 4000 km de l'Océan Pacifique à l'Atlantique. Les Etats du Nord-américain couvrent une superficie de 7 840 000 km² soit 83,6% de la superficie totale. Avec les deux Etats (Alaska et îles Hawaï), ils connaissent une superficie de 9 375 000 km².

Les Etat Unis jouissent d'une situation géographique enviable car ils sont baignés sur trois côtes par la mer : à l'Ouest l'Océan Pacifique, à l'Est par l'Océan Atlantique et au Sud par le golfe de Mexique.

A. aspects physiques

1. L'affrontement entre les masses d'air

L'énorme masse montagneuse des rocheuses à l'Ouest constitue une barrière climatique infranchissable. Celle des franges littorales bénéficie de l'influence adoucissante des masses d'air provenant du Pacifique. Presque tout le reste des Etats-Unis subit le régime continental. Les grandes plaines centrales constituent un gigantesque couloir où s'affronte selon les saisons l'air polaire et l'air tropical.

En hiver, les vents froids partent accompagner des tempêtes de neige : les blizzards peuvent abaisser la température à des dizaines de degrés en dessous de zéro (New York - 8°C)

En été, au contraire, l'air du golfe du Mexique qui souffle du Sud vers l'Est étend ses chaleurs étouffantes jusqu'à la frontière canadienne. La température de New York atteint 30°C. Les pluies qui l'accompagnent sont abondantes le long de la côte atlantique et dans les basses plaines du Mississippi et diminuent progressivement vers l'intérieur et vers le Nord.

2. Les variations climatiques

Nous pouvons distinguer quatre types de climats :

- A l'Ouest, les climats sont plus ou moins soumis à l'influence du Pacifique. Au Nord-Ouest, c'est un climat océanique aux étés doux et aux hivers sans rigueur.

Sur les versants montagneux couverts par les magnifiques futaies (sapin, pins, séquoias), les pluies sont abondantes et supérieures à 1m chaque année. Plus au Sud, le climat prend une teinte méditerranéenne avec les étés chauds et les hivers froids.

La steppe couvre la grande vallée de Californie. Ailleurs prédomine un véritable maquis formé de plantes xérophiles (plantes adaptées à la sécheresse : le charpanal)

- Le climat sec et dur règne à partir des chaînes occidentales jusqu'au méridien 100° caractérisé par des hivers très rudes et étés souvent torrides, exception faite du Sud.
- Les rocheuses continentales ne laissent passer qu'un vent chaud véritable foehn qui s'appelle les chignoles qui fait monter les thermomètres d'une vingtaine de degrés et fait accroître l'aridité. La hauteur de pluies ne dépasse guère 30 à 40 cm par an dans l'Arizona. Dans le Sud, c'est un climat sec et lumineux qui attire les zones à vide du soleil et de la lumière. Les sols sont gris, la forêt n'apparaît que dans les vallées. La steppe couvre les plateaux intérieurs des roches. Des déserts occupés par les plantes épineuses s'étendent dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique. Les hautes plaines ne possèdent qu'une maigre steppe. Quand le sol est autonomisé par le vent ou raviné par les torrents, on voit s'étendre les bas lands (mauvaises terres).
- Les régions atlantiques et les plaines connaissent un climat continental humide. Le Nord-Est est exposé au courant froid du Labrador avec des hivers longs et rigoureux. Les pluies tombent en été ; elles sont supérieures à 500 mm au Nord et 1m au Sud ; elle favorise la croissance et le développement de la végétation et de l'agriculture.

L'Est américain est le domaine de la forêt appalachienne d'arbres à feuilles caduques mêlés aux conifères de plus en plus nombreux aux voisinages de Saint Laurent. Mais à l'Ouest de Mississippi, la forêt se dégrade et fait place à une steppe de graminées : la prairie. Les sols Bruns forestiers cèdent la place à une véritable terre noire riche en humus. Ces sols sont favorables à la vie agricole. Les cultures de céréales sont très étendues.

- Le Sud-Est a un climat tropical : un été d'autant plus chaud que l'influence de Gold Stream se combine à celle de la latitude ; les pluies sont abondantes, un hiver agréable qui fait de la Floride et des Etats voisins un Sun Belt (Ceinture de soleil)

Mais toute fois la brutalité n'est pas absente : des typhons (vents très violents), les hurricanes formés sur le golfe de Mexique se dirigent vers le littoral atlantique accumulant tout sur leur passage.

B. aspects humains.

Les Etats unis apparaissent aujourd'hui comme une superpuissance, même si la Chine obtient de très grands résultats économiques en étant « l'atelier du monde ». Maîtrisant un vaste espace, doté d'une population nombreuse et dynamique, ils conservent leur puissance économique et militaire. Le modèle libéral et le modèle culturel américains s'imposent au monde entier. Cependant les mutations de l'économie du pays et l'affirmation des interfaces avec le Pacifique et l'Amérique du Nord entraînent une réorganisation du territoire avec 291,5 millions d'habitants en 2003, les Etats Unis ont la troisième population mondiale.

Cette population croît au rythme de 1% par an. Du fait de l'accroissement naturel (0,7%) et de l'immigration(0,3). Il s'agit d'une population pluriethnique où les blancs demeurent majoritaires (200 millions), mais dans laquelle les minorités s'accroissent rapidement (Afro-Américains, Asiatiques, Hispaniques et Indiens).

La population se caractérise par un haut niveau de qualification et un niveau de vie très élevé. Elle est essentiellement urbaine et demeure plus mobile que dans les autres pays industrialisés (les flux migratoires internes sont à l'avantage de l'Ouest et du Sud du pays).

Les Américains sont très attachés à la propriété, à la liberté d'entreprise et à leur modèle libéral. Cependant, il existe de fortes disparités sociales (35 millions de pauvres) et ethniques (les ghettos en sont l'image la plus frappante)

C. Aspects économiques

Les Etats-Unis sont les premiers pôles de la triade. Ils produisent plus du quart du PIB mondial avec moins de 5% de la population du globe.

- L'industrie américaine demeure la plus puissante du monde. Malgré la concurrence étrangère et un recul relatif (20% de la population mondiale contre 30% en 1960), les Etats-Unis maintiennent leur leadership aussi bien dans la production de haute technologie que dans les branches traditionnelles.

- Le secteur tertiaire représente les trois quarts des emplois et plus de 70% du PIB américain. Les Etats-Unis sont les premiers exportateurs mondiaux de service avec 60 millions de dollars d'excédent chaque année.
- L'agriculture participe également à la suprématie économique du pays, même si elle n'emploie plus aujourd'hui qu'un peu plus de 2% des actifs. Très intégrée au complexe agro-industriel (« agrobusiness »), elle permet aux Etats-Unis d'être le premier exportateur de produits agro-alimentaires au monde.
- L'économie américaine est une économie post-industrielle qui se recompose et s'adapte aux exigences du monde.

D. Etudes régionales

1. La suprématie mondiale et modèle américain.

Les Etats-Unis sont le seul pays au monde à disposer de tous les attributs de la puissance.

- Leur capacité militaire leur permet d'intervenir partout dans le monde, seul ou sous couvert de l'ONU, comme lors de la guerre du Golfe en 1991. Depuis la chute du bloc communiste en Europe de l'Est, les Américains n'ont plus guère que des adversaires épars.
- Leur puissance commerciale, même contestée par la concurrence asiatique et européenne, demeure la première au monde : les plus grandes firmes multinationales sont américaines et le dollar est la monnaie d'échange internationale
- Enfin, les Etats-Unis exportent leur modèle culturel. L'anglais est la langue des relations diplomatiques et du commerce international, la culture et la civilisation américaine se propagent dans le monde : l'audiovisuel est le fer de lance (cinéma, télévision, internet...)

Une telle puissance permet encore d'évoquer l'hégémonie américaine sur le reste du monde.

2. Les Etats-Unis dominent le continent Nord-américain

Depuis le premier janvier 1994, l'accord de libre «échange Nord-américain» (ALENA) réunit les Etats-Unis, le Canada et le Mexique dans un ensemble géographique dépourvu d'obstacles aux échanges de marchandises et services.

- Cet accord marque la volonté des Etats-Unis de former un bloc économique avec ses deux voisins, face au marché commun européen et à la concurrence du bloc asiatique. Les pays concernés par l'ALENA représentent un marché important (équivalent à celui de l'Union Européenne) et offre aux industriels américains des conditions de production proche de celle des pays d'Asie du Sud-Est.
- Sur le plan politique, cet accord pourrait constituer un moyen de pression sur les membres du GATT (Great Agreement of Tarif and Trade) (et notamment

les Européens) lors des futures négociations. L'ELENA peut également servir de modèle pour le développement des échanges commerciaux entre les pays du continent américain.

- Enfin cet accord garantit la poursuite des réformes économiques au Mexique. Cela permettra aux Etats-Unis d'aider son voisin à réaliser une libéralisation de son économie, ce qui est indispensable pour attirer les investissements étrangers.

En fait, l'ALENA ne permet pas seulement aux Etats-Unis de s'enrichir, mais de créer un bloc économique régional sous son contrôle direct.

Malgré la mise en cause de son hégémonie commerciale, les Etats-Unis conservent leur position de leader dans la plupart des domaines qui font la puissance d'un pays.

3. Les facteurs de la puissance américaine

La puissance des Etat Unis s'explique par trois facteurs principaux : le dynamisme de sa population (voir aspects humains), la maîtrise de son territoire et les capacités d'adaptation de son économie.

a. Atouts et contraints d'un territoire maîtrisé.

Les Etat Unis ont su maîtriser un territoire immense et tirer parti de ses nombreux atouts

- L'immensité du territoire (9,3 millions de km²), la diversité des climats et la richesse des ressources naturelles offrent au pays de nombreuses possibilités : grand choix de culture (du blé aux produits tropicaux), richesse en ressource énergétique (hydrocarbure, charbon, hydro-électricité) et minérales.
- Les contraintes naturelles (zone de sécheresse, « Dust Bowls », disposition des reliefs) ont été surmontées par les Etats-Unis. Cependant, le gaspillage des ressources a entraîné une politique de préservation et d'économie, ce qui accentue la dépendance énergétique du pays.
- La traditionnelle mobilité des Américains liée à l'esprit pionnier, a entraîné le développement d'un important réseau de communications à quadrillage efficace du territoire par des routes et des autoroutes, développement de nombreux aéroports près des pôles économiques du pays (Les Etats Unis possèdent 7 des 10 premiers aéroports mondiaux). La mise en valeur du territoire américain a renforcé le poids des façades maritimes par rapport à l'intérieur du pays.

b. Une économie post-industrielle qui s'adapte.

Les Etats-Unis connaissent une tertiarisation de leurs activités économiques.

- Les grandes firmes ne conservent que sur le territoire américain que leurs fonctions de décision et de gestion. La production est sous-traitée ou délocalisée dans des pays à faible coût de main d'œuvre.

- On a pu parler du déclin de l'industrie américaine. Il s'agit en fait d'une mutation : restructuration, robotisation, délocalisation (de la « manufacturing belt » vers la « sun belt » ou vers l'étranger). En outre, le pays privilégie les industries de haute technologie et consacre une part importante de son PIB au secteur « recherche-développement ».
- L'agriculture se caractérise par une mécanisation poussée, l'importance de la recherche agronomique et l'intégration à un complexe agro-industriel très efficace.

Si ses mutations ont entraîné un recul des emplois industriels ou agricoles de production, elles témoignent de la capacité d'adaptation du capitalisme américain.

4. Un espace en mutation

Les mutations économiques et la mondialisation ont favorisé le développement des espaces périphériques du Sud et de l'Ouest.

a. Le Nord-Est demeure la première région économique

Malgré un déclin relatif, le Nord-est conserve son rôle central.

- Rassemblant 46% de la population, il demeure la 1^{ère} région économique avec 40% du PIB américain. Il représente 43% des emplois industriels et les ¾ des entreprises du pays y ont leur siège social.
- C'est le cœur directionnel du pays : Washington est la capitale fédérale, New York, la deuxième agglomération, une métropole de rayonnement international (bourse de Wall Streets, siège de l'ONU), Chicago possède la plus grande bourse mondiale de commerce.
- Cependant, la restructuration économique (fermeture d'usines, crise de l'automobile, chômage) explique l'image négative de « manufacturing belt » et, à l'exception de la nouvelle Angleterre, la région enregistre des soldes migratoires négatives.

Il vaut donc mieux parler concernant le Nord Est d'une restructuration que d'un déclin.

5. L'essor continu de la Sunbelt.

La Sunbelt, ou « croissance périphérique » du pays, profite des mutations.

- Les façades pacifiques se polarisent autour de deux centres d'inégale importance. La Californie, devenue le premier Etat du pays par sa population (30 millions d'habitants) et pour agriculture.

L'industrie y repose sur des activités de pointe (électronique, aérospatiale) et la Silicon Valley est le premier pôle de technologie du pays. La région bénéficie également de l'afflux des capitaux japonais. Au nord de la façade pacifique, le port de Seattle se développe grâce aux interfaces asiatiques et canadiennes.

- Le nouveau Sud (Floride, Californie du Nord et Sud, Géorgie et Texas) connaît un réel dynamisme. Il bénéficie de l'interface mexicaine.

En revanche, la croissance des Etats riverains de Mississippi est moindre.

- Entre ses régions riches, au peuplement très rapide, ou trouve cependant des espaces beaucoup moins prospères. Il existe des poches de pauvreté et la Sunbelt est également un réservoir d'emplois précaires et bon marché. Le croissant périphérique est donc un espace vaste, dynamique mais hétérogène.

6. Les espaces intérieurs

L'intérieur des Etats-Unis est un espace dominé, en marge du dynamisme économique du pays.

- La région des grandes plaines correspond à l'espace drainé par le réseau hydrographique du Mississippi. C'est le domaine de grandes exploitations agricoles (soja, blé, maïs) et d'élevage industriel (« feedlots »). Les produits de l'agriculture sont exportés par les vallées du Mississippi.
- Les hautes terres de l'Ouest se caractérisent par des contraintes naturelles importantes (montagnes rocheuses, aridité) et par une faible population. Les grands centres urbains, comme Salt Lake city ou Denver, y sont très rares.
- Les espaces immenses de l'Ouest sont consacrés à l'élevage. Les richesses forestières et minières sont souvent l'état de réserve et les activités industrielles y sont très faibles. Le tourisme s'y développe ponctuellement (grand canyon, parc naturel de Yellowstone).

Les espaces dont les voies de communication aboutissent aux grands centres urbains des façades pacifiques et atlantiques peuvent être considérés comme dominés.

L'espace américain s'organise en direction des trois façades maritimes :

- ✓ Atlantique (interface européenne)
- ✓ Pacifique
- ✓ Golfe du Mexique

Ce phénomène entraîne une métropolisation croissante de l'espace américain.

Conclusion

Les Etats-Unis continuent de dominer le monde, bien que leur leadership commercial soit contesté par la concurrence asiatique et européenne. Leur système économique a su s'adapter à la nouvelle donne internationale et leur suprématie reste forte dans les autres domaines. Les mutations de leur économie et la mondialisation ont enfin imposé une réorganisation de leur territoire au profit des interfaces.

Chapitre 6 : LE JAPON : MIRACLE ECONOMIQUE



Introduction

Le Japon est un archipel situé dans l’Océan Pacifique. C’est un pays de l’Asie Orientale, au large de la Russie et de la Corée, formé de quatre îles principales orientées selon un arc nord-est – Sud-Ouest (Hokkaido, Honshu, Shikoku, Kyushu) et d’une multitude d’îlots, de petite superficie (377 962km²) mais ayant une population très dense (126 890 659 habitants en 2015) Japon, en japonais Nihon (« pays du Soleil Levant »), pays d’Asie. Sa capitale est Tokyo, située sur Honshu. Les îles japonaises s’étendent sur une longueur d’environ 2 500 km, entre l’île russe de Sakhaline au nord et Taïwan au sud.

A. Aspects physiques

a. Reliefs

Aux deux extrémités de la Fosa Magna, fracture transversale laissée par la collusion de six arcs volcaniques, se trouvent les deux plus grandes plaines du pays : la plaine de Niigata, sur la mer du Japon, et la plaine de Tokyo (le Kanto), sur l’océan Pacifique. La montagne couvre les 3/4 du territoire, avec le plus souvent des pentes supérieures à 15%. Les plaines, d’origine alluviale ou tectonique, sont pour l’essentiel périphériques et ne couvrent que 16% de la surface du pays. Après la montagne, la mer est le second élément caractérisant le Japon. Le pays, très découpé, est bordé de 29 751 km de côtes. 13% du territoire est habitable. Le sommet le plus élevé est le mont Fuji avec ses 3 776 m. La nature japonaise est dangereuse : séismes fréquents (destruction de la ville de Kobe en 1995), volcans actifs (Fuji-Yama).

b. Hydrographie

Au Japon, la montagne s’impose partout, mais l’absence de glaciers a façonné un réseau hydrographique particulier. Les rivières et les fleuves japonais sont larges et courts, et se caractérisent par une forte pente. Le fleuve le plus long est la Shinano (367 km). Parmi les autres cours d’eau importants, la Tone (322 km)

Les lacs d’origine tectonique ou volcanique sont nombreux : le plus grand est le lac Biwa (670 km²).

c. Le climat

Le Japon est un long archipel qui s'étend du nord au sud avec au nord un climat subarctique et au Sud un climat subtropical. En règle générale le climat est tempéré et chaque saison apporte ses spécificités. Le printemps, de mars jusqu'à mai, l'été de juin jusqu'à août, l'automne de septembre jusqu'à novembre, et l'hiver de décembre à février. Les précipitations annuelles sont entre 1015mm et 3810mm. Le climat est également excessif, souvent dévastateur (cyclones).

d. La flore et la faune

La forêt couvre 65,8% du pays avec plus 17 000 espèces végétales dont une majorité de feuillus. Dans le nord et l'est d'Hokkaido, les conifères forment la majorité de la couverture végétale, associés au bouleau et au frêne. La forêt tempérée réunit feuillus et conifères au nord d'Honshu. Ensuite, une forêt toujours verte, de type pénétrropical, domine à l'ouest.

À Kyushu, à Shikoku et dans le sud de Honshu, on rencontre plutôt des espèces végétales subtropicales. Entre les montagnes boisées et les rizières (de 300 à 1 500 m d’altitude) se sont développées de prairies humides.

La faune comporte 188 espèces de mammifères, 250 espèces d'oiseaux et 87 espèces de reptiles, de batraciens et de poissons. Le Japon abrite les primates : singe à face rouge, le macaque du Japon, les carnivores : ours noirs et des ours bruns, le renard, les cervidés : le cerf.

B. Aspects humains

a. Peuplement

Les japonais sont des métis descendants des mongols et des indonésiens. La principale religion du Japon est le shintoïsme. La population est très nombreuse et inégalement répartie : les plaines sont surpeuplées alors que les montagnes sont vides d'homme. Le taux de natalité (10/1000) et de mortalité (7/1000) sont parmi les plus bas au monde. L'espérance de vie y est très élevée, cependant la population japonaise s'installe dans le vieillissement, car 14/1000 de celle-ci a plus de 70 ans.

b. La population

Le Japon est fortement urbanisé (80% en 2006), les 3/4 des habitants vivent en ville. Plus de 15 villes au Japon ont une population qui dépasse le million d'habitants. Les plus grandes métropoles sont Tokyo, Yokohama, Osaka, Nagoya ; Actuellement, le problème principal est le vieillissement rapide de la population qui créera de nombreuses difficultés au XXI^{ème} siècle.

C. Aspects économiques

L'économie japonaise malgré son territoire exiguë, une nature difficile et une absence de matière première, occupe le 2^{ème} après les Etats Unis. Le Japon s'est brusquement transformé à la fin du XIX^e siècle, à l'ère Meiji pour devenir la première puissance économique en Asie et la 2^{ème} puissance mondiale.

a. L'agriculture, l'élevage et la pêche

L'agriculture est par exemple très difficile à pratiquer. L'agriculture exploite de façon intensive les surfaces cultivées peu étendues et produit du riz et des céréales diverses. Les ressources forestières sont énormes, cependant l'élevage est limité. Le Japon vit aussi en grande partie des ressources de la mer.

b. L'industrie, transport et le commerce

L'industrie japonaise dispose des ressources médiocres en matières premières, minérales et en énergie. Elle est dépendante de l'extérieur pour les minerais et les ressources d'énergie. L'industrie japonaise bénéficie d'une main d'œuvre qualifiée, d'énormes capitaux nationaux et d'un réseau moderne de commercialisation (port, chemin de fer, autoroute, aéroport ...). Le Japon est un géant industriel, qui produit et exporte de l'acier, des automobiles (Toyota, Nissan), des navires, de l'électronique grand public (Sony) et de très nombreux autres produits manufacturés. Elle très diversifiée et toutes les branches industrielles y sont

représentées : sidérurgie, chimie, électronique etc. Le Japon occupe le premier rang mondial : automobile, construction navale, sidérurgie.

Le Japon dispose d'un atout majeur : l'ouverture sur la mer (océan Pacifique). La valorisation et l'occupation intense des littoraux permettent des échanges importants avec le reste du monde (nombreux et puissants ports).

La puissance économique japonaise repose également sur une politique commerciale et financière agressive. Cette réussite spectaculaire du Japon dépend aussi avant tout de sa population unie, dynamique et motivée. Le Japon est la deuxième puissance économique mondiale, malgré la crise qu'il traverse depuis 1997. L'économie japonaise est tournée vers l'extérieur : le Japon investit beaucoup dans les pays étrangers en installant des usines.

Le Japon joue un rôle économique important en Asie orientale. Il a permis l'essor des NPI, comme la Corée du Sud ou Taïwan, en y diffusant son modèle économique. L'aire Asie-Pacifique est devenue une zone dynamique à l'intérieur de laquelle les échanges sont intenses. Cependant, le rôle du Japon est incomplet dans la sphère asiatique : il n'a aucun poids politique vis-à-vis de ses voisins, il n'appartient à aucune organisation régionale (dont la principale, l'ASEAN).

Conclusion

Grâce au rôle de l'Etat qui encourage les entreprises en intervenant directement, à une main d'œuvre très qualifiée, à une grande capacité d'innovation et d'adoption de méthodes moderne de travail, le Japon est devenu en quelques décennies une grande puissance économique mondiale. Cependant, suite à sa défaite en 1945, il ne dispose d'aucun rôle politique ni militaire dans le monde et dépendant des produits agricoles, de l'énergie et des matières premières extérieurs.

Chapitre 7 : LA CHINE NOUVELLE PUISSANCE ECONOMIQUE



Introduction

La Chine est un vaste pays de 9 596 960 km² situé en Asie centrale. Elle est limitée au Nord par la Mongolie, à l'Ouest par la Russie, l'Afghanistan et le Pakistan, au Sud par l'Inde, la Birmanie, le Vietnam et à l'Est par la mer Jaune, la mer de Chine Orientale et la Corée. La Chine est la troisième nation du monde par sa superficie et la première par sa population.

I. Aspects physiques

a. relief

La Chine fait 5 200km d'Est en Ouest et 5 500km du Nord au Sud. Cette extension en longitude et latitude explique la grande diversité des milieux naturels. 84% du pays est à plus de 500m et 43% à plus de 2000m. 26% du pays est occupé par les plateaux (Le plateau tibétain) et les plaines ne couvrent que 12%, les bassins arides, 19%. Le relief est étagé d'Ouest en Est, jusqu'à la mer. Les reliefs les plus élevés au monde se trouvent dans la partie occidentale (Tian shan oriental, l'Altaï, le Pamir et le Karakorum, monts Kunlun, l'Himalaya (l'Everest)).

b. Hydrographie

La Chine possède 5 000 fleuves et rivières dont 1 500 ont un bassin hydrographique d'une superficie supérieure à 1 000 km². La longueur du réseau fluvial chinois atteint, au total, 220 000 km dont 95 000 km de voies navigables. Le débit total est équivalent à celui de l'Europe, soit 2 700 milliards de m³.

La plupart des grandes rivières chinoises prennent naissance sur les hauteurs du plateau tibétain et s'écoulent vers l'est ou vers le sud, délaissant les espaces arides de la Chine occidentale.

Les quatre plus grands fleuves de la Chine, par l'importance de leur bassin de drainage, sont le Yang-tseu-kiang, l'Amour, le Huang He et le Xi Jiang.

La Chine possède un grand nombre de lacs, dont beaucoup sont situés dans les bassins intermédiaire et inférieur du Yang-tseu-kiang, notamment les trois plus grands lacs d'eau douce du pays : le Dongting hu (3 700 km²), le Poyang hu (2 780 km²) et le Tai hu, dans le delta du Yang-tseu-kiang.

Le plateau tibétain comporte de nombreux lacs salés dont le plus vaste est le Qinghai hu ou Koukou nor (4 400 km²). Le nord-ouest aride et les marges mongoles comportent également plusieurs grands lacs, le plus souvent salés dont les principaux sont le Lob nor et le Bosten hu, à l'est du bassin du Tarim, et le Hulun nur, à l'ouest du Grand Hinggan, en Mandchourie.

En fait l'hydrographie en Chine souffre de pollution d'envergure due aux déchets industriels et de l'envasement qui est souvent cause d'inondation.

c. Climat

En raison de son extension latitudinale, la Chine recouvre plusieurs aires climatiques : la Chine septentrionale est comprise, dans son ensemble, dans la zone tempérée, avec des nuances hyper continentales et arides au nord-ouest ; le plateau du Tibet connaît un climat de montagne ; la Chine du Sud appartient à la zone subtropicale, tandis que le climat devient tropical sur l'extrême sud du pays. Si les températures estivales présentent une relative uniformité sur la majeure partie du pays, les hivers en revanche se caractérisent par de très forts écarts thermiques entre le nord et le sud du pays. La moyenne des précipitations annuelles est d'environ 650 mm, mais n'a que peu de signification en raison de l'ampleur des contrastes régionaux.

d. La flore et la faune

▪ La flore

La Chine compte plus de 7 000 espèces de plantes ligneuses dont 2 800 arbres de futaie. En raison de l'étendue du pays et de la diversité des domaines bioclimatiques, la couverture végétale est très variée. Les forêts denses tropicales (essences sempervirentes et plus de 50m) se localisent au sud de la vallée du Xi Jiang et le long de la frontière indienne, entre le Bhoutan et la Birmanie. Une vaste zone de végétation subtropicale s'étend, au nord, jusqu'à la vallée du Yang-tseu-kiang et, à l'ouest, jusqu'au plateau tibétain. Les réserves forestières les plus importantes se trouvent dans le nord-est de la Chine. Les prairies couvrent environ 400 000 km² en diagonale depuis le Nord-Est au Sud-Ouest. Une steppe à graminées s'étend sur les plateaux du Shaanxi, du Ningxia et de l'Ordos, et dans le Qinghai.

La végétation en Chine est confrontée aux problèmes de déforestation, de surpâturage et de pluies acides, même si une politique de reboisement s'est imposée dans les années 1980.

▪ La faune

La faune est très variée allant des espèces sibériennes aux espèces tropicales. On compte 1 103 espèces pour les oiseaux, 400 pour les mammifères, 290 pour les amphibiens et 340 pour les reptiles. Certaines d'entre elles ne subsistent qu'en Chine sans oublier le panda géant.

Le sud tropical regorge de nombreux primates dont le gibbon et le macaque. En régions périphériques isolées survivent les grands prédateurs comme l'ours, le tigre et le léopard. Il faut signaler l'importance de certains animaux semi-domestiques comme le buffle d'eau, dont le rôle d'animal de trait est important dans le sud ; le chameau, utilisé dans les régions arides du nord et de l'ouest ; le yack, utilisé sur les hauts plateaux du Tibet. En 1994, afin de protéger la faune et les espèces menacées, comme le panda, la Chine a créé 763 réserves naturelles.

II. Aspects humains

a. Peuplement

A l'origine les Han ont occupé la plaine de la Chine orientale qui sont le berceau de la civilisation chinoise. Cette civilisation gagne la Chine centrale et méridionale. Le peuple Han partage l'espace chinois avec d'autres minorités ethniques.

b. population

La Chine est le pays le plus peuplé de la planète avec 1, 367 milliard d'habitant et une densité moyenne de 143 habitants/ Km². Avec la politique de l'enfant unique « (1971 à 2015), le taux de natalité est de 0,63 en 2008. La croissance démographique est donc très ralentie et en 2015, les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 20% de la population. L'espérance de vie à la naissance est de l'ordre de 74, 83 en 2015.

c. répartition

La répartition de la population montre en effet une opposition majeure entre la Chine de l'Ouest, presque vide et celle de la côte orientale, surpeuplée et surtout la densité atteint plus de 360 habitants/ km². Dans la Chine sous peuplée, la densité moyenne n'excède pas 10 habitants/ km².

Trois Chinois sur quatre sont ruraux, mais plus de 300 millions sont des citadins. La population se concentre dans les grandes villes telles que Shanghai, Pékin, Tianjin et Wuhan.

D. Aspects économiques

La Chine s'est dotée en l'espace de quatre décennies d'une économie moderne qui l'a hissée au rang des grandes puissances mondiales. Cette forte croissance est le résultat des réformes engagées et l'ouverture du pays à l'économie de marché. Cela a permis un décollage économique rapide et très important (10% de croissance/an en moyenne dans les années 1990) et l'enrichissement d'une nouvelle classe moyenne.

a. L'agriculture

Elle a été transformée par la réforme agraire : elle a été développée dans un cadre collectivisé avec les communes populaires. Mais c'est le démantèlement des communes populaires qui a permis les exploitations familiales. Les productions agricoles sont variées et occupent les premiers rangs mondiaux dans le domaine du riz, du blé, et de maïs malgré cela, la Chine importe les céréales de l'extérieur.

b. L'élevage et la pêche

La Chine possède un cheptel important et diversifié. L'élevage bovin est moins développé par rapport à celui des porcins, ovins, caprins chevaux et volailles. Le pays est le plus gros exportateur de soies de porc. En plus de ces espèces, la Chine élève aussi les buffles et les yacks. La Chine est un grand producteur mondial de poisson, l'élevage en eau douce représente une partie importante de cette production ainsi que la pisciculture et la pêche hauturière.

c. L'industrie

L'industrie connaît une progression spectaculaire, stimulée par la présence d'immense minerais et source d'énergie. La production industrielle est très diversifiée : industrie sidérurgique, textiles, chimiques, pétrochimiques, constructions automobiles, navales, machines agricoles, l'informatique, l'électronique, le nucléaire. La puissance industrielle chinoise a permis une ouverture économique vers l'extérieur ou une part notable de produits industriels est exportée.

d. Le secteur tertiaire

En 2006, les services employaient 31,5 p. 100 de la population active et fournissaient 39,9 p. 100 du PIB. En 2015, l'économie est sur la voie de sa croissance la plus faible en 25 ans. Sans

une croissance rapide dans le secteur des services, le ralentissement aurait été encore plus marqué. Le secteur des services est estimé à 51 % du PIB en 2014, contre 44 % en 2011

Secteur financier : L'unité monétaire chinoise est le yuan renminbi. La Banque populaire de Chine est la banque d'émission de la monnaie. Le système financier est sous le contrôle de l'État mais, depuis 2005, de grandes banques d'État chinoises sont introduites en Bourse, s'ouvrant de ce fait aux capitaux étrangers. Hong Kong et Shanghai sont les deux places boursières du pays.

En 2005, les investissements étrangers atteignaient 79 milliards de dollars, contre 37 milliards de dollars dix ans avant. **Le transport :** Vu l'immensité de la Chine, le transport a toute son importance, malgré l'insuffisance et la lenteur de ses réseaux. L'essor de l'économie imposait leur modernisation. Le chemin de fer est le principal mode de transport dont deux lignes principales : l'axe Nord-Sud et celui Est-Ouest ; et d'autres secondaires. Le réseau est passé de 22000kms en 1949 à 62000km en 2005. Les réseaux routiers, ferroviaires et portuaires dépassent aujourd'hui les 1,9 millions de km. Pékin est le principal carrefour aérien avec un vaste aéroport international. La Chine est devenue en 2010, la troisième nation maritime du monde avec 3633 navires pour 104,452 millions de tonnes de port en lourd. **Le tourisme :** La Chine est une destination touristique très prisée. Elle voit plus de 50 millions de visiteurs étrangers annuellement et plus de 100 millions de Chinois.

e. Le commerce extérieur

Depuis 1994, la balance commerciale de la Chine est en perpétuelle croissance. L'excédent connaît une augmentation de 74% en un an. Il s'élevait de 5,3 milliards de dollars en 1994 à plus de 177 milliards en 2006. Même si les importations ont augmenté, car la Chine était devenue le deuxième pays consommateur de pétrole au monde, les exportations ont bondi. L'Union européenne, les États-Unis et le Japon sont les principaux partenaires commerciaux de la Chine, qui est parallèlement devenue un partenaire incontournable pour de nombreux autres pays, notamment en Afrique. La Chine occupait ainsi le troisième rang d'exportateur mondial, après les États-Unis et l'Allemagne dans le commerce mondial.

Conclusion

La Chine est une puissance en plein changement et adaptation à la donne de la mondialisation, car elle dispose des atouts nombreux. Première puissance industrielle du Sud, elle joue un rôle majeur dans la recomposition des cartes des flux des importations et exportations. Sa puissance financière modifie les équilibres macro-économiques. Ce qui redessine la géographie économique de la mondialisation.

Toutefois, pour atteindre une puissance effective, elle doit corriger ses limites et ses faiblesses.

TROISIEME PARTIE : LE TIERS MONDE

Chapitre 8 : PROBLEME ECONOMIQUE EN AFRIQUE

A. Afrique du Sud



Introduction

La riche et belle terre d'Afrique du Sud est, dans tous les sens du terme, en dehors de tout ; géographiquement, elle occupe un territoire à l'extrême Sud du continent africain et fit 1 219 090 km². Politiquement, elle fut isolée du reste du monde en raison de l'insistance de son gouvernement à maintenir la suprématie blanche au moyen de l'apartheid.

L'Océan Atlantique et l'Océan Indien qui baignent ses côtes à l'Ouest et à l'Est lui donnent une grande importance stratégique. Son sol recèle des minéraux indispensables à l'industrie mondiale, notamment dans le domaine militaire : or, diamant, uranium, argent, charbon, cuivre, fer, magnésium, Nikel, et platine.

Elle s'est constituée à partir de quatre provinces historiques : Cap, Natal, l'Etat libre d'Orange et le Transvaal. Depuis l'instauration, en 1994, d'un Etat multiracial incluant les Noirs, les Métis et les Indiens, le découpage administratif comporte neuf provinces.

I. Aspects physiques

a. Relief

Dans la partie sud du pays se trouvent les monts du Drakensberg, qui s'étendent du KwaZulu-Natal jusqu'à la province du Cap, soit sur environ 1 000 km². L'altitude moyenne est de 3 000 m, le point culminant de ce relief étant le Thabana Ntlenyana, au Lesotho, à 3 482 m. Le massif du Drakensberg est une zone verdoyante et un lieu de vie du peuple San. C'est également là que le fleuve Orange prend sa source.

Au nord, se trouve une ancienne zone volcanique, Pilanesberg.

Les plaines se situent principalement dans le Nord-Ouest et dans l'État libre d'Orange.

Le nord-ouest du pays est occupé par le désert du Kalahari.

L'Afrique du Sud compte 2 898 km de côtes.

b. Climat

Les climats régionaux du territoire sont :

- Région du Cap : climat méditerranéen
- Sud-est, région de Durban : climat subtropical humide
- Côte atlantique : climat désertique
- Plateaux du nord : climat tropical

c. Hydrographie

L'Orange (2100km), l'un des principaux fleuves d'Afrique du Sud, forme une frontière naturelle avec la Namibie. Son affluent, le Vaal naît près de la frontière du Swaziland et coule vers l'ouest, puis vers le sud-ouest. Le Witwatersrand, dans le nord, est drainé par le Limpopo (1800km). En général, les cours d'eau sud-africains ont un débit irrégulier.

d. Faune et flore

La côte orientale, où les pluies sont les plus abondantes, se caractérise par une végétation tropicale, tandis que sur le littoral méridional dominent les conifères, les lauriers du Cap et les

charmes. Le Highveld, presque entièrement déboisé, est couvert d'herbages. Dans le Transvaal, la végétation du plateau s'apparente davantage à celle de la savane, l'ouest étant couvert d'une végétation typique des zones arides.

La faune sud-africaine est riche en mammifères : lion, zèbre, léopard, singe, babouin, hippopotame et antilope. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux se trouvent uniquement dans les réserves naturelles, dont l'une des plus remarquables est le parc national Kruger, jouxtant la frontière du Mozambique. Les eaux froides du littoral sud-africain sont très poissonneuses.

II. Peuplement, population et société

a. L'apartheid

Smuts et les modérés étaient méprisés par les extrémistes qui prônaient le nationalisme, source de l'apartheid. La majeure partie des lois concernant le « développement séparé » furent votées par le parti nationaliste qui vint au pouvoir sous la direction de Daniel Malan en 1948. Malan se retira six ans plus tard, mais en 1987, son parti était encore à la tête du pays. Celui-ci devint une république en 1961, après avoir quitté le Commonwealth sous la pression des autres membres, en particulier, africains. Cette politique obligeait les noirs à s'installer loin des villes, dans des zones réservées. Les noirs n'étaient pas autorisés à vivre en dehors des homelands s'ils remplissaient certaines conditions : être né dans une ville ou avoir le même employeur depuis 10 ans. Les habitants des homelands pouvaient travailler au dehors, mais avec un contrat inférieur à un an qui empêchait tout recours aux lois sur le droit de résidence. Le contrôle avait été renforcé par le Pass Law qui obligeait tout noir à porter en permanence un « laisser passer » mentionnant le homeland d'origine et l'autorisation éventuelle de se déplacer en zone blanche.

b. Peuplement et population

Depuis l'établissement des hollandais au XVII^{ème} siècle, jusqu'en 1994, les problèmes politiques de l'Afrique du Sud ont été dus à la domination politique et économique des Blancs sur les populations locales.

A la veille de l'abolition de l'apartheid, la population avoisinait 36 millions d'habitants et se répartissait ainsi : 13% de Blancs (les Afrikaners ou Boers, descendants des colons néerlandais, Allemands et Français.), 75% des Noirs (Bochimans, Hottentots, Ndebele, Sothos, Swazis, Tsongas, Tswanas, Vendas, Xhosa et Zoulous. Les Zoulous constituent le groupe le plus important : 20% de la population totale du pays), 9% de Métis et 3% d'Indiens.

Depuis 1994, l'Afrique du Sud compte onze langues officielles. À l'afrikaans et l'anglais se sont ajoutées neuf langues bantoues : ndebele, sotho du Nord, sotho du Sud, swazi, tsonga, tswana, venda, xhosa et zoulou.

Les quatre cinquièmes des Sud-Africains sont chrétiens, en majorité protestants. Dix pour cent des Sud-Africains pratiquent toujours l'animisme. La plupart des Asiatiques sont hindouistes ou musulmans. Il existe également une communauté juive.

Les chiffres de la démographie sont fortement marqués par le fléau du sida, qui atteint une dimension catastrophique dans le pays, en touchant 5,3 millions de personnes (estimation 2003 de l'ONU sida), avec plusieurs centaines de milliers d'infections chaque année, et autant de décès.

III. Aspects économiques

a. La richesse du sous-sol.

L'extraordinaire richesse en minerais de l'Afrique du Sud occulte souvent les autres ressources. L'exploitation minière procure plus de 14% de l'ensemble du produit national brut et emploie 240 000 personnes, dont 98% de noirs.

La première grande découverte fut celle du diamant, dans le Griqualand, en 1867. L'Afrique du Sud devint alors le plus gros producteur de diamant du monde.

En 1886, on découvrit, sous les collines du Witwatersrand, le plus riche gisement aurifère du monde.

Un large éventail de minerais apparut dans les années 1970. La dernière découverte en 1970, est une vaste réserve de gaz naturel dans l'Atlantique, à 370km au large de l'embouchure de l'Orange.

Son sous-sol recèle de très importantes quantités de minerais : 30 % des réserves planétaires de titane (1^e rang mondial), 40 % des réserves d'or (1^e rang mondial), 54 % du chrome (1^e rang mondial), 70 % du platine (1^e rang mondial), 24 % des diamants (2^e rang mondial), 82 % du manganèse (1^e rang mondial), ainsi qu'une multitude d'autres minerais plus ou moins précieux tels que l'uranium, le fer, le plomb, le zinc, le charbon, l'argent, l'étain et le zirconium. L'exploitation de ces ressources minières contribue pour près de 10% au revenu national.

L'Afrique du Sud est le pays africain le plus développé économiquement, mais il dépend surtout de ses mines. Le pays vient de subir une forte récession en raison de la pauvreté du marché mondial du diamant et de l'or, et de plusieurs années de sécheresse.

b. Une économie diversifiée

L'Afrique du Sud essaie de diversifier ses exportations pour ne pas dépendre de la seule production minière. Les noirs qui reçoivent une formation technique poussée sont employés dans des manufactures dont la production entre pour 25 % dans le PNB.

Ce pays se positionne comme l'une des premières puissances économiques du continent, avec le PIB le plus élevé et la plus forte production industrielle : 40% de la production industrielle du continent, de 70% de sa production en électricité, de 65% de son acier, assure la moitié de son trafic ferroviaire et recèle 50% de son parc automobile, 45% de ses minéraux et près de la moitié de son réseau téléphonique.

Fort d'une industrie solide et dynamique, il excelle dans les secteurs de la chimie, du papier, de la téléphonie, des composants automobiles, de l'énergie, des médicaments, de l'armement et du bâtiment. De plus, le secteur de services est dynamique : 10 grandes banques nationales, une cinquantaine d'établissements internationaux, de très nombreux services aux entreprises et du tourisme.

Des prêts sont accordés aux entreprises des noirs et les entraves apportées à leur développement économique ont été assouplies. On assiste ainsi à l'essor d'un pouvoir économique noir qui commence à s'organiser.

L'agriculture diversifiée bénéficiant du soutien d'un ambitieux programme de recherche agronomique et d'irrigation suffit amplement à pourvoir aux besoins intérieurs du pays et ses exploitations : oranges d'Outspan, pomme et raisins du Cap sont vendus dans de nombreux pays. Il est parmi les 6 premiers exportateurs de produits alimentaires de la planète. L'élevage est la seule activité agricole possible sans irrigation sur les plus grandes partie du pays. Un grand projet hydraulique sur l'Orange vise à favoriser la culture irriguée sur de vastes superficies.

Le pays peut aujourd'hui compter sur un réseau de transports performant et digne de celui des pays riches : au large de ses côtes passe un axe majeur du commerce international par lequel transitent chaque année plus de 25 000 navires, ce qui représente près d'1/3 du commerce maritime mondial. À côté de cela, le réseau routier sud-africain est d'une qualité et d'une efficacité souvent comparable à ceux que l'on trouve dans les pays du Nord.

En reliant les ports et les plus grandes villes, le développement des voies de communication routières et ferroviaires stimulent le commerce. 10 aéroports internationaux participent à cette croissance en accueillant 23 millions de passagers chaque année.

L'Afrique du Sud bénéficie d'un pôle d'enseignement et de recherche scientifique performant.

c. Vers la fin de l'apartheid

La communauté noire a été la plus touchée par la récession des années 1980. C'est dans les Townships et les Homelands que ses effets se sont fait sentir, avec des taux de mortalité annuelle due à la malnutrition de 150 décès pour 1000 habitants. On a assisté à des manifestations contre la hausse des prix du riz et des loyers. Des affrontements violents avec la police ont eu lieu lors des manifestations écolières (boycott des écoles contre l'enseignement en Afrikaans), puis des marches de protestation contre les brutalités policières en ont découlé. Il eut plusieurs centaines de morts en 1984 et juin 1986, quand le gouvernement instaura l'état d'urgence (détention sans jugement, censure des informations). De nombreux pays ont réclamé la relance des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

A l'extension des troubles, les Blancs ont commencé à se rendre compte que le développement économique passait par les réformes politiques, et le président Botha a envisagé l'extension des droits politiques, tout en continuant à refuser le principe « d'un homme, une voix ».

A l'automne 1989, Fréderic de Klerk succéda au président Botha qui a démissionné pour raison de santé tandis que Nelson Mandela vit ses conditions de détention adoucies.

A la fin de l'année, des chefs de l'ANC dont Walter Sisulu sont libérés, puis Mandela lui-même, le 11 février 1990. Cette année est marquée par le début des affrontements sanglants entre les partisans de l'ANC et de l'INKATA du chef Buthelezi. Au début de 1991, Mandela et Buthelezi lancent un appel pour l'arrêt de la violence. En février, un accord officiel est conduit entre Mandela, au nom de l'ANC et le gouvernement sur la fin de la lutte armée. En avril la CEE (UE actuelle) lève partiellement la sanction économique contre l'Afrique du Sud. Le gouvernement supprime les grandes lois de l'apartheid (droit sur la terre, lieu de résidence, origine tribale). En 1991, les négociations aboutissent au principe du partage de pouvoir. L'année suivante, le président de Klerk présente ses excuses à la nation au nom de la communauté blanche et l'ONU lève les dernières sanctions. Le démantèlement des bantoustans au début de 1994 est suivi d'une réforme administrative destinée à préparer les élections. Celles-ci en avril donnent 62,65 % voix à l'ANC : Nelson Mandela est élu président de la nouvelle Assemblée Nationale, puis président de République Sud-Africaine

Conclusion

La puissance économique de l'Afrique du Sud repose sur l'immensité de ses ressources naturelles et la diversité de ses activités économiques. Fort d'un environnement économique et politique sûr, elle a su attirer différents et divers investisseurs. Mais aussi, l'économie demeure-t-elle dépendante des matières premières donc des cours mondiaux.

Toutefois des disparités et des inégalités socio-économiques héritées de l'apartheid n'ont pas encore été totalement vaincues. Les Blancs détiennent toujours le pouvoir économique et la majorité des Noirs croupit dans la misère et la pauvreté, le chômage. Cette atmosphère est propice à la délinquance et à la criminalité.

B. Le Nigeria



Introduction

Qualifié de géant de l'Afrique de l'Ouest, le Nigeria est le plus grand pays d'Afrique de l'Ouest avec une superficie totale de 923 768 km² et le plus peuplé de l'Afrique. Il est aussi jeune que les autres Etats. Son indépendance date de la fin des années 1950. A lui seul, il compte presque autant d'habitants que toutes les anciennes colonies françaises d'Afrique noire. Son évolution n'a guère été harmonieuse. Les coups d'Etat et les guerres civiles ont accompagné les découvertes de pétrole et de gaz naturel qui sont le moteur de son développement économique et qui ont couverte des gratte-ciel le centre de l'ancienne capitale, Lagos ; les bidonvilles, les taudis et les 4 millions d'habitants qui s'entassent dans des quartiers surpeuplés sont le résultat de ce saut dans le monde moderne. Abuja est la nouvelle capitale fédérale du Nigéria.

I. Aspects physiques

a. Relief et l'hydrographie

Le pays est constitué par de vastes plateaux cristallins érodés, coupés par des cours d'eau qui alimentent les plaines des bassins du Niger et du lac Tchad. La rivière Komadugu et ses affluents prennent leur source sur les plateaux de Jos et de Bauchi. Le fleuve Niger pénètre dans le pays par le nord-ouest et reçoit les eaux de plusieurs. La Bénoué vient de l'est et rejoint le Niger sur le plateau central. Seule la portion reliant Onitsha au golfe de Guinée (100

km) est navigable toute l'année. Le Niger en rejoignant l'Atlantique forme un vaste delta aux multiples canaux de près de 20 000 km² (Port Harcourt).

Au sud, la côte est faite de lagunes et de criques sablonneuses. La plaine côtière (16km) est couverte par des mangroves et par des forêts de palétuviers.

Le massif de l'Adamaoua s'élève en bordure du Cameroun. Le point culminant du Nigeria est le Dimlang (2014m)

b. Climat

Sur la côte, l'air marin équatorial est chaud, chargé d'une forte humidité. Il amène d'importantes chutes de pluie. Vers le nord, le climat s'assèche : tropical sur les plateaux centraux, il devient semi-désertique au nord, sous l'influence des vents secs venus du Sahara (l'harmattan), avec des pluies de plus en plus rares.

c. Flore et Faune

Au sud, on y trouve des forêts tropicales denses, riches en feuillus (acajou). Les palmiers à huile y sont particulièrement nombreux. Sur les plateaux, la savane arborée (baobab, tamarinier) couvre presque 40% du territoire nigérian. Au nord-est, la végétation est semi-désertique.

Les crocodiles et les serpents peuplent les marécages des forêts tropicales humides. Les grands mammifères africains, autrefois nombreux, ont disparu en raison d'un défrichement effréné. Quelques antilopes et hyènes vivent encore au nord du pays, ainsi que des chameaux et des chevaux utilisés pour le transport ou comme monture de prestige.

II. Population :

Le Nigeria est un ensemble de peuples et de cultures assemblés par les Anglais sans le consentement des intéressés pour former une nation. Beaucoup de Nigérians ne sont pas prêts de l'admettre. Les tensions tribales reviennent à la surface et ont dans le passé fait surgir de terribles conflits, comme celui du Biafra en 1967.

C'est cette diversité qui a perturbé les tentatives pour donner à chaque ensemble la place qui lui revient, chaque communauté voulant grossir démesurément sa propre importance. Depuis quelques années, ce pays composé de 250 ethnies a dépassé les 100 millions d'habitants (avec 203 millions d'habitants en 2018) ; 65% d'entre eux appartiennent à quatre grands groupes ethniques : les Haoussas et les Fulanis (peuls) dans le Nord, les Yoroubas dans le Sud-Ouest et les Ibos dans le Sud-Est.

III. Un passé sombre

Après des années de négociation, le pays accède à l'indépendance en 1960 sous la forme d'un Etat fédéral qui devint une République en 1963 et compte 36 Etats fédérés. Mais il est constitué de trois régions distinctives : le Nord-Le Sud-Est et le Sud-Ouest habitées par des groupes ethniques-Ibos, Yoroubas, Haoussa et Fulanis opposés par l'histoire et la géographie et luttant pour le pouvoir. En juin 1967, les Ibos du Sud-Est où se trouvent les gisements de pétrole font sécession et crée l'Etat indépendant de Biafra. La guerre civile dure trois ans et fait un million de morts dans ce pays légué par les Britanniques comme un modèle de démocratie parlementaire. Les coups d'Etat militaires se succèdent pendant quinze ans, mettant en place six des huit régimes qui ont gouverné le pays en 25 ans. Le dernier

gouvernement civil est celui du président El hadj Shehu Shagari (1979). Mais il est renversé le 31 décembre 1983 par le général Buhari qui veut éliminer la corruption, responsable de l'énorme dégât du pays. Buhari est à son tour renversé par le général Babangida qui prend le pouvoir en Aout 1987. Les années suivantes sont marquées par la montée de l'intégrisme dans le Nord musulman. En 1989, le pouvoir promet un retour à un régime civil. Les élections de juin 1993 voit la victoire de Moshood Abiola, figure de l'opposition, mais sont annulées en 1994, le général Sani Abatcha, le nouveau chef de l'Etat, a demandé l'emprisonnement de Moshood Abiola.

IV. Economie florissante

a. Agriculture

Dans le Sud, l'abondance des pluies est favorable à la culture du maïs, de l'igname, de manioc, et de nombreux légumes. Le riz pousse en petites parcelles à proximité des rivières ou par irrigation pendant la saison des pluies, sur de grandes étendues.

A l'époque britannique, le Nigeria était un riche pays agricole et occupait le 2^{eme} rang au monde, après le Ghana, pour le cacao (1973). Il en était de même en 1972 pour l'arachide, dont il était l'un des principaux producteurs. Aujourd'hui, l'agriculture industrielle est moribonde. Il n'y a guère que le coton et l'huile de palme qui rapportent encore des devises importantes. Il est aussi producteur de caoutchouc naturel.

Dans la zone arachidière du Nord, la baisse des cours et la sécheresse sont, en partie, responsables de la désaffection pour ces cultures, les paysans préfèrent planter les cultures vivrières qui leur permettent, au moins, de manger à leur faim.

Les effectifs de bovins s'élevaient à 15,9 millions de têtes en 2006 et à 23 millions pour les ovins.

b. Industries

Le pays tire maintenant 90% de ses revenus du pétrole et ne font guère d'efforts pour encourager l'agriculture classique. Il favorise des grands projets, mais ceux-ci ne donnent pas toujours des résultats escomptés. Ainsi la nationalisation de l'industrie du sucre en 1972, qui se trouvait au bord de l'effondrement ; il en est de même des projets rizicoles qui, pour des problèmes de gestion ne peuvent même pas répondre aux simples demandes individuelles. L'économie du Nigeria qui ne possède plus qu'une seule source de revenus, le pétrole, est à la merci des fluctuations des cours mondiaux (de 800 \$/habitant en 1980, le PNB est tombé à 312 \$ en 1988).

L'industrie nigériane est relativement diversifiée : outre les raffineries de pétrole, aciéries, transformation de l'aluminium, usines d'assemblage de voitures, elle comporte également des secteurs agroalimentaires, textiles et pharmaceutiques.

c. Les échanges

Le commerce extérieur est excédentaire grâce aux exportations pétrolières

Avec un PIB de 397 Mds \$ en 2018, le Nigéria est la 1ère économie d’Afrique subsaharienne. Le pétrole et le gaz ne représentent plus que 14,4% du PIB, mais encore 90% des exportations et 75% des revenus budgétaires. Le pays a connu une transformation dans les secteurs des services et de l’industrie qui est à l’origine de l’émergence d’une classe moyenne qui est évaluée à près de 20% de la population (Banque mondiale 2015), soit près de 36 millions de personnes. Le pays n’en reste pas moins un des plus inégalitaires du monde.

Le Nigéria exerce une influence importante sur son environnement régional grâce à son poids démographique et l’importance de sa diaspora, sans oublier la puissance financière de ses banques et le rayonnement de sa production audiovisuelle (deuxième producteur de films au monde).

Le Nigeria possède 193 200 km de routes, dont 15% sont recouvertes de bitume. Le réseau routier est complété par un réseau ferroviaire long de 3 528 km. Les principaux ports sont Lagos, Port Harcourt, Warri et Calabar. Les aéroports internationaux se trouvent à Lagos et Kano, et des aérodromes plus modestes desservent les principales villes. Nigeria Airways, la compagnie aérienne nationale, assure des transports internationaux.

Chapitre 9 : LES REGROUPEMENTS SOUS REGIONAUX

Sur le plan économique, de nombreuses expériences ont été tentées avec plus ou moins de succès.

A. La CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest)

Crée en 1975 à Lagos(Nigéria), elle a pour objectif initial de favoriser l’intégration économique, le développement économique, social et culturel de l’Afrique de l’Ouest.

Elle a étendu ses compétences au domaine militaire et face à la montée des conflits régionaux, elle s’est dotée depuis 1990 d’une force d’interposition africaine, l’ECOMOG, qui a intervenu au Libéria, puis en Guinée-Bissau et en Siéra Léone. Elle a un projet de création d’une union monétaire avec une monnaie unique. la CEDEAO regroupe actuellement 15 pays au lieu de 16 au départ, car la Mauritanie avait quitté l’organisation en 2001.

Les 15 pays membres depuis 2008 sont : Bénin, Burkina-Faso, Cap vert, Côte d’Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Nigéria, Niger, Sénégal, Siéra Léon et Togo.

Son siège est à Abuja au Nigéria. La CEDEAO est administrée par un secrétariat.

a. Les objectifs

L’une des toutes premières préoccupations de la communauté semble avoir été de chercher à supprimer les obstacles à la libre circulation des personnes et des biens entre les Etats membres.

Au-delà d'une coopération économique, le traité créant la CEDEAO contient des dispositions relatives à la défense et à la sécurité commune de ses membres : outre l'existence d'accords de non-agression mutuelle, l'union s'est dotée d'une force armée régionale, L'ECOMOG. Le rôle militaire de la CEDEAO a été extrêmement important au cours des années quatre-vingt-dix.

Elle a également œuvré de manière importante pour améliorer la qualité du réseau de communication ainsi que les transports interrégionaux. Elle a une Banque Centrale, BEAO.

b. Les obstacles.

Si la CEDDAO a le mérite d'ignorer les barrières linguistiques pour regrouper en son sein les anciennes colonies françaises, britanniques et portugaises de la sous-région, ce qui représente en soi une innovation, il n'en demeure pas moins vrai que bon nombre de difficultés qu'elle connaît actuellement procèdent précisément de cette absence d'unité linguistique qui vient agraver le problème monétaire qui se pose à la communauté. Celle-ci comporte en effet une dizaine de monnaies, toutes non convertissables entre elles, ce qui ne peut que compromettre les échanges commerciaux au niveau de la sous-région au lieu de les favoriser. Certains pays tardent toutefois à appliquer ces accords au niveau national et à payer leur contribution au fonds de la Communauté.

B. la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale)

En Afrique centrale dès 1959, on crée l'union douanière des Etats de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun (UDEAC) qui comprenait, outre ce dernier pays, le Congo, le Gabon, la RCA et le Tchad. L'« Union » des Etats de l'Afrique Centrale (nouvelle appellation de l'union depuis l'accession à l'indépendance de ses Etats membres) visait l'harmonisation des droits de douane dont un pourcentage de 20% devait servir à alimenter un fond de solidarités inter-Etats. Des programmes communs devaient être élaborés et réalisés dans ce cadre de l'union, touchant notamment aux domaines des transports et des télécommunications.

C'est sur des cendres de cette union que fut créée en 1994 la CEMAC et institutionnalisée par un traité signé en juillet 1996 qui succéda officiellement en 1998 à UDEAC, elle-même institué par le traité de Brazzaville de 1984. Elle institua une union monétaire entre les pays de la sous-région, tous membres de la zone franc. La BEAC, en est la Banque Centrale.

Actuellement, six Etats sont membres dont entre autre le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RCA et le Tchad.

Son siège est à Bangui en RCA.

Conclusion

De fait, il n'est point étonnant que les organisations sous régionales et régionales africaines de coopération économiques éprouvent des difficultés à atteindre leurs objectifs parce que les pays africains ne réalisent, en moyenne, entre eux, que 4% de leurs échanges commerciaux. Ce qui est à la fois nettement insuffisant et tout à fait compréhensible. Insuffisant quand on

sait que les pays développés font en moyenne 70% de leur commerce entre eux et normal quand on sait que pour échanger, il faut commencer par fabriquer, notamment des produits manufacturés. Or, à part les produits agricoles et miniers essentiellement d'ailleurs exportés vers les pays riches, les Etats africains ne mettent sur le marché que très peu de produits industriels.

C. Le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)

a) Origine

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), en anglais New Partnership for African Development, plan adopté en octobre 2001 par seize chefs d'État africains avec l'objectif de combler le retard qui sépare l'Afrique des pays développés et de renforcer sa présence et son rôle dans l'économie mondiale.

Plus connu sous son abréviation anglaise NEPAD, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique est conçu comme un contrat passé avec la communauté internationale (en fait les pays développés), proposant d'échanger bonne gouvernance et libéralisme contre investissements massifs et aide au développement.

Le NEPAD vise la reconstruction de l'Afrique, en plaçant le secteur privé et le recours aux investissements au centre du projet. A partir de 2007, le NEPAD s'intègre au sein des structures de l'Union Africaine et se transforme en agence.

b) Adoption

Le NEPAD résulte de la synthèse de deux projets : le Millennium African Plan (MAP), émanant des présidents Olugesun Obasanjo (Nigeria), Thabo Mbeki (Afrique du Sud) et Abdelaziz Bouteflika (Algérie), et le Plan Omega, proposé par le Sénégalais Abdoulaye Wade au nom de l'Afrique noire francophone. Ces projets fusionnent en juin 2001 à Lusaka (Zambie) sous l'appellation de « Nouvelle initiative africaine ». Avec l'intégration de l'Égypte d'Hosni Moubarak, puis de huit autres pays des grandes régions du continent, cette initiative se présente comme engageant toute l'Afrique. Rebaptisée Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), elle est adoptée par seize chefs d'État lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'Abuja (Nigeria), en octobre 2001. La direction politique du NEPAD est confiée à dix chefs d'État issus des cinq régions définies par le texte (Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique australe), à raison de deux par région.

Tous les pays africains en sont membres d'office. Son secrétariat exécutif est assuré par l'Afrique du Sud.

Le document présidant à l'adoption du NEPAD met l'accent sur la démocratie et la gouvernance, la responsabilité des bailleurs de fonds dans l'échec des projets par leurs mauvais conseils, sur l'augmentation de l'aide à la coopération et l'ouverture des marchés aux produits africains.

c) Objectifs du NEPAD

Les objectifs du NEPAD sont :

Pour enrayer la marginalisation de l'Afrique, l'intégrer dans la mondialisation et rompre avec le passé et réaliser le développement durable, le NEPAD préconise une approche globale et fixe dix thèmes objectifs prioritaires délégués à chacun des cinq pays initiateurs :

- la bonne gouvernance publique
- la bonne gouvernance de l'économie privée
- les infrastructures
- l'éducation
- la santé
- les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC)
- l'agriculture
- l'environnement
- l'énergie
- l'accès aux marchés des pays développés

Bibliographie

- A GAUTHIER. Géographie Terminales, Breal, 1983.
- André JOURNEAUX. Les grandes puissances du Tiers-monde, Hatier, 1991.
- Atlas de l'Afrique. Tchad, les éditions Jeune Afrique, 2006.
- Bernard BADOUER. Le monde d'aujourd'hui Terminale A, colon 1989.
- Diplomatie
- Encarta 2009
- INSE. Géographie du Tchad CM, Edicef, 1987.
- InterCarto 2004
- Jean-Robert PITTE. Géographie de Terminales ABCD, Nathan, 1991.
- JP LE BACON. L'espace mondial, Nathan, 1998.
- Le Grand livre du monde. Dictionnaire géographique illustré des pays, des villes et des sites, Sélection du Reader's, 1996.
- Pierre BLOC-DURAFFOUR. Géographie du temps présent, Hachette, 1992.
- Pierre-Jean COLOMB. Géographie Terminales : recueil des cartes, service des manuels scolaires, 1984.
- Remy KNAFOU. L'espace mondial, Behin, 1989.
- Wikimédia,
- Wikipédia

Partenariat
Lycée Saint François Xavier
Label 109



Livret à ne pas vendre

Contact
info@label109.org

Télécharger gratuitement les applications et livres numériques sur le site:
<http://www.tchadeducationplus.org>

Mobile et WhatsApp: 0023566307383



Rejoignez le groupe: <https://www.facebook.com/groups/tchadeducationplus>